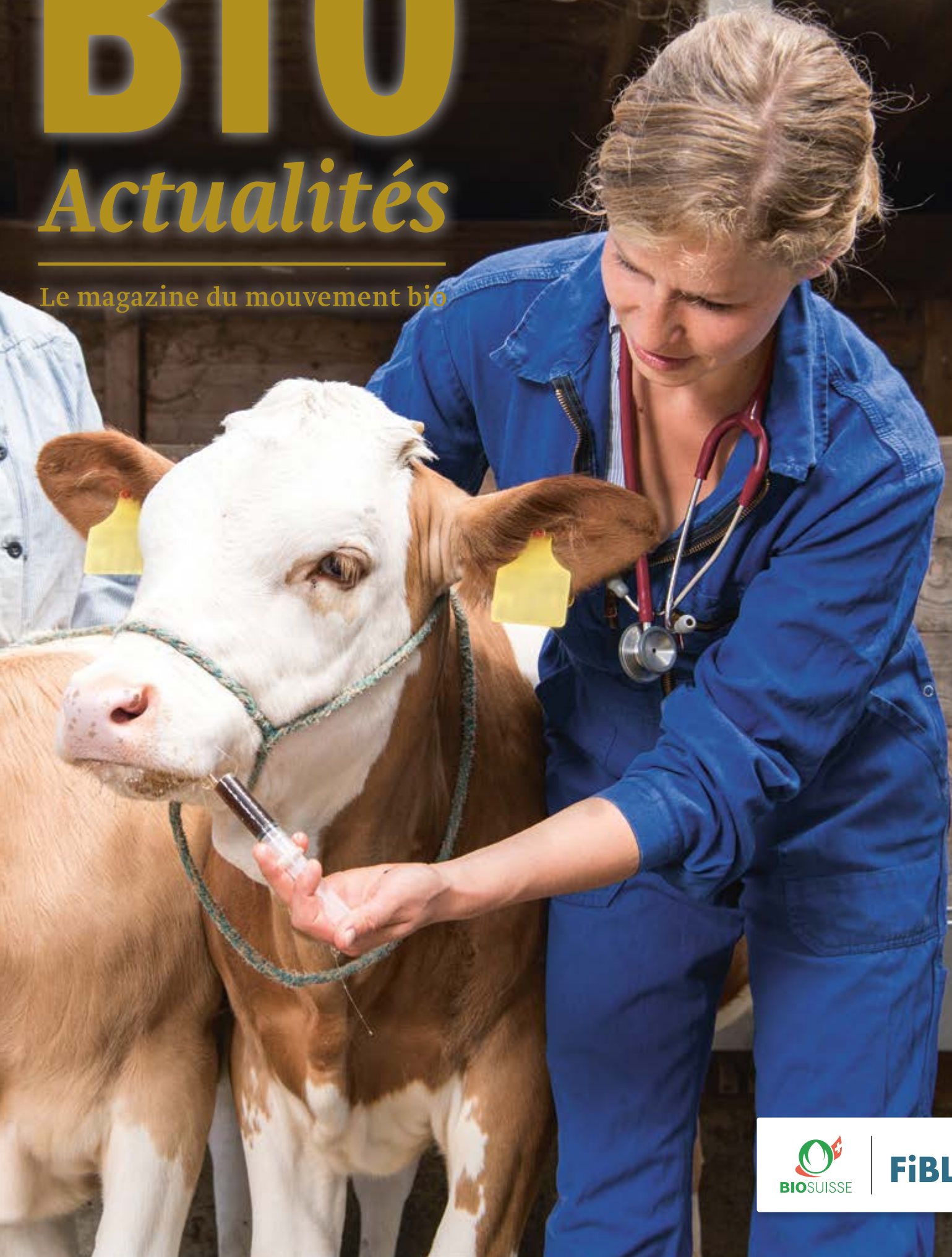


BIO

Actualités

Le magazine du mouvement bio

8/20
OCT





Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Votre partenaire bio

Les poules achèteraient des aliments Rytz.

Nous vous conseillons volontiers.

Mühle Rytz AG, 3206 Biberen, Tél. 031 754 50 00

www.muehlerytz.ch, mail@muehlerytz.ch



Engrais organiques

Engrais granulés

- Biosol (riche en chitine 7-1-1)
- Bioilsa (11% N)
- Bioter Univer (7-3-5)
- Bioter Vigor (5-3-8)

Engrais liquides

- AminoBasic (9% N)
- VinaBasic (5-0-5)



Andermatt
Biocontrol
Suisse

Andermatt Biocontrol Suisse AG
Stahlermatten 6 · 6146 Grossdietwil
Telefon 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch

Impressum

29^{ème} année, 2020

Bioactualités (F), Bioaktuell (D),
Bioattualità (I)

Le magazine paraît dix fois par
année dans chacune des trois
langues.

Abonnement annuel CH: Fr. 53.-
Abonnement autres pays: Fr. 67.-
www.bioactualites.ch > Magazine

Tirage

Allemand: 7081 Exemplaires
Français: 1220 Exemplaires
Italien: 305 Exemplaires
Total exemplaires imprimés: 9433
Total exemplaires envoyés: 8605
(certification notariale 2020)

Éditeurs

Bio Suisse, Peter Merian-Strasse 34
4052 Bâle, www.bio-suisse.ch
et
FiBL, Institut de recherche
de l'agriculture biologique
Ackerstrasse 113, Postfach 219
5070 Frick, www.fibl.org

Imprimerie

AVD Goldach AG, www.avd.ch

Papier

BalancePure (80 g/m²),
Blauer Engel, EU Ecolabel,
100 % de fibres recyclées FSC

Concept graphique

Büro Häberli, www.buerohaerberli.ch

Rédaction

Stephanie Fuchs (sf), Rédactrice
en chef, Bio Suisse
redaction@bioactualites.ch
tél. +41 (0)61 204 66 63
Beat Grossrieder (bg), FiBL
Claire Muller (cm), Bio Suisse
Theresa Rebholz (tre), FiBL
René Schulte (schu), Bio Suisse

Mise en page

Simone Bissig, FiBL

Traduction

Manuel Perret
(sauf les textes de Claire Muller)

Rédaction en ligne

Flore Lebleu et
Nathaniel Schmid, FiBL

Publicité

Erika Bayer, FiBL
Postfach 219
5070 Frick
publicite@bioactualites.ch
tél. +41 (0)62 865 72 00

Abonnements et édition

Petra Schwinghammer, Bio Suisse
Peter Merian-Strasse 34
4052 Bâle
edition@bioactualites.ch
tél. +41 (0)61 204 66 66

www.bioactualites.ch

Télécharger le magazine (PDF):
www.bioactualites.ch > Magazine
Utilisateur: bioactualites-8
Mot de passe: ba8-2020

Page de couverture: Hannah Ayrle, vétérinaire au FiBL, en train de donner à un veau de la teinture d'échinacée dans le cadre
d'un essai pratique qui a confirmé que cette plante influence le système immunitaire des veaux. Photo: Marion Nitsch

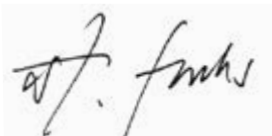
Nouveaux rivages

Je prends la plume ici parce que c'est moi la nouvelle dans l'équipe. Je n'ai pas encore apporté grand-chose à ce numéro – vous l'avez dans les mains parce que René Schulte, rédacteur en chef ad intérim, et toute la rédaction ont mis les bouchées doubles. Que pourrais-je attendre de mieux que de bénéficier d'autant d'engagement?

J'ai étudié la géographie à Bâle et mon travail de master était consacré à la vente directe agricole. Dans un bureau d'études écologiques j'ai fait des inventaires communaux sur le déclin des structures et de la biodiversité dans le milieu bâti et le paysage. J'ai été pendant douze ans directrice de l'Association transports et environnement (ATE) des Deux-Bâles. Je m'y suis engagée – et quelquefois battue – contre le mitage et la pollution de l'air. J'éдите depuis 2013 la revue spécialisée des Médecins en faveur de l'environnement dans laquelle l'agriculture est régulièrement mise en cause. Et j'ai avec un collègue une ruche vers une lisière de forêt.

Je m'y connais par contre moins bien en production animale, mais le thème à la une de ce Bioactualités m'est familier. Car la phytothérapie pour les petits veaux ressemble à celle pour les petits enfants. Les trois nôtres ont grandi sans antibiotiques. Car il faut absolument éviter les antibiotiques – pour l'animal comme pour l'homme. Il est donc étonnant que la «Stratégie Antibiorésistance» de la Confédération mise aussi peu sur les plantes médicinales et les connaissances pratiques en phytothérapie – heureusement très riches dans les fermes bio.

Je plonge dans tous les lacs de montagne, même quand il y a de la neige sur la rive, et ça paie: Je sais nager dans l'eau froide. Et une fois sur ce nouveau rivage, je vais y trouver des fermes passionnantes, des nouvelles recherches et des idées controversées. Je m'en réjouis beaucoup – et aussi de vos réactions.



Stephanie Fuchs, Rédactrice en chef



Table des matières

Production

Santé animale

- 6 Plantes médicinales pour les animaux de la ferme
- 8 Utiliser correctement camomille & Cie

Bovins

- 10 Amener la traite vers les vaches

Grandes cultures et maraîchage

- 12 Souchet comestible: Cultures menacées

Interview sur la permaculture

- 14 «L'officialisation est encourageante»

- 16 Vulgarisation et conseils

Transformation et commerce

Vente directe

- 17 Du magasin fermier à la vente aux enchères en ligne

Agrotourisme

- 18 Camping sauvage mais légal

Transformation laitière

- 20 Le Gruyère AOP des Sagnettes a enfin vu le jour

Marché de la viande

- 24 Wanted: Veaux de la ferme de naissance

Bio Suisse et FiBL

Bio Suisse

- 26 Initiatives controversées: Oui plus non?
- 27 Ordre du jour de l'Assemblée des délégués
- 28 Brèves

FiBL

- 29 Brèves

Rubriques

- 2 Impressum
- 4 Brèves
- 25 Marchés et prix
- 30 Agenda
- 31 La page des lecteurs / Petites annonces

Dit



«Nous avons dû trouver du lait, et donc des productrices et des producteurs, pour une production laitière annuelle de 700 000 kg.»

Eddy Jeanneret, La Chaux-du-Milieu NE

→ Page 20

Compté

70

plantes médicinales sont autorisées en Suisse selon l'annexe 2 de l'Ordonnance sur les médicaments vétérinaires pour le traitement des maladies des animaux de la ferme.

→ Page 8


Vu



Sans stress jusqu'à la fin. Lors de la 100^{ème} visite d'étable de Probétail, Nils Müller a transmis son expérience au sujet de la fin logique de l'élevage respectueux des animaux: l'abattage au pâturage. Le bovin reste jusqu'à la fin dans son troupeau et son environnement. Et qu'est-ce que ça apporte aux consommateurs? Selon Nils Müller, une qualité de viande incomparable! *Texte: Monika Bühner, Bio Suisse; Photo: Marion Nitsch*


Beaux magasins fermiers

Après 2018, la Fruit-Union Suisse (FUS) et le magazine agricole Landfreund cherchent pour la deuxième fois le plus beau magasin fermier de Suisse. Ceux qui en ont un peuvent s'inscrire jusqu'au 1^{er} décembre 2020. Les critères d'évaluation sont notamment le style, l'équipement et l'étendue de l'offre. La condition de base est un assortiment provenant pour au moins 60 pourcents de sa propre production ou fabrication. Les cinq membres du jury visiteront les magasins fermiers annoncés à partir de janvier 2021. La remise des prix se déroulera probablement pendant la foire Bea Expo 2021. *lid*

 schoenster-hofladen.ch/fr

Check peste porcine

Dans le but de mieux protéger les élevages suisses contre la peste porcine africaine (PPA), l'université de Vechta (D) et Suisag, qui représentait le secteur porcin suisse, ont lancé récemment le «feu de signalisation risque PPA Suisse». Cet outil en ligne est gratuitement à disposition des producteurs de porcs qui le remplissent d'informations via un système multiple-choix. La couleur du feu de signalisation qui en résulte les informe sur leur classe de risque et leur fournit une liste de mesures concrètes à prendre. *lid/schu*

 www.suisag.ch/fr
 www.risikoampel.uni-vechta.de
 (en allemand)

UE: Réforme bio reportée


La Commission de l'Union européenne (UE) reporte d'une année, soit au 1^{er} janvier 2022, l'entrée en vigueur de la révision de l'ordonnance bio de l'UE. Les représentantes et représentants du secteur bio de toute l'Europe saluent cette décision. En effet, toutes les dispositions d'application importantes pour la mise en œuvre du nouveau règlement ne sont pas encore élaborées et consolidées. Le temps qui reste jusqu'à la fin de l'année ne suffirait pas pour y arriver. Ce report donne maintenant aux États européens ainsi qu'à leurs productrices et producteurs bio la possibilité de se préparer encore mieux à la refonte du système et donc aux changements qui en découleront. *schu*

La fondation «Lebendige Höfe» achète une première ferme pour qu'elle puisse rester en bio

C'est en août 2020 que la fondation Lebendige Höfe a repris la ferme «Hof am Stei» à Siblingen SH. D'après un communiqué aux médias, la fondation a pour but d'acheter des fermes biologiques et biodynamiques pour les mettre durablement à disposition de l'agriculture biologique. La fondation veut ainsi soustraire les terres cultivées en bio à la «spirale des prix» et aux évaluations financières problématiques lors d'une reprise ou lors d'un changement de génération. La fondation veut louer les fermes et leurs terres à ceux qui les cultivent en concluant des contrats de bail d'une durée d'au moins 30 ans. Cela permet de les maintenir en bio et les gérants ne doivent pas acheter les domaines. Pour que la fondation

Lebendige Höfe puisse reprendre cette ferme, il a tout d'abord fallu élaborer des contrats ad hoc en collaboration avec les autorités compétentes du canton de Schaffhouse. Celles-ci ont dû commencer par autoriser le service cantonal de l'agriculture à octroyer une autorisation pour l'achat d'une entreprise agricole par une fondation. Une nouveauté en Suisse qui pourrait bien faire école.

La fondation Lebendige Höfe a été créée en 2017 par l'Association pour la Biodynamie. Le conseil de fondation est composé de représentants de l'agriculture biologique et d'organisations environnementales. *schu*

 www.lebendigehoe.ch (en allemand)



La ferme «Hof am Stei» à Siblingen SH. Photo: Margrith Lutke Schipholt


La formation agricole de base en vidéo

De l'agricultrice à l'agropaticienne en passant par le maraîcher et le caviste – cette année aussi, quelque 800 jeunes ont commencé en Suisse une formation de base en agriculture. Un tout récent film d'animation présente les différents champs professionnels et explique com-



Film sur les professions agricoles. Screenshot

ment la formation professionnelle de base fonctionne, quelles institutions y participent à la formation et comment les supports d'enseignement sont réalisés en trois langues nationales. Cette vidéo sous-titrée français et italien réalisée par l'édition de matériel pédagogique «édition-lmz» est disponible en ligne. *schu*

 www.youtube.ch > Recherche:
«Die landwirtschaftliche Grundbildung in der Schweiz»
(sous-titres français disponibles)

Le Conseil fédéral et les importations issues de la maltraitance des animaux

Lors de sa séance du 11 septembre 2020, le Conseil fédéral a adopté le rapport «Déclaration obligatoire des modes de production de denrées alimentaires étrangères», rapport qui explique entre autres comment la déclaration de certains produits animaux importés peut être améliorée si leurs méthodes de production s'écartent du droit suisse. Ce rapport avait été précédé par des discussions politiques basées entre autres sur les motions Munz «Obligation de déclarer les peaux de reptiles» et Trede «Laine de mérinos soumis à la pratique du mulesing – Obligation de déclaration». En ce qui concerne les produits des porcs castrés sans anesthésie, le rapport du Conseil fédéral mentionne que certaines questions qui ont été posées doivent encore être clarifiées. Il ne sera cependant pas donné suite à l'obligation de déclarer dans les domaines suivants: abattage sans étourdissement, alimentation des rumi-

nants contraire à leur nature, production animale industrielle, laine de moutons qui n'ont pas été anesthésiés lors de l'intervention zootechnique appelée «mulesing», et enfin plumage à vif du duvet et des plumes. Le Conseil fédéral justifie ces choix par le prétexte que l'application de telles déclarations obligatoires est difficile, par exemple à cause du manque de traçabilité, de la définition controversée de notions comme «conforme aux besoins / à la nature de ...» ou «industrielle» («de masse») ou à cause d'accords internationaux. Il veut par contre continuer d'étudier en détail une déclaration obligatoire pour le foie gras, les cuisses de grenouilles et les produits en cuir de reptiles. C'est dans un communiqué commun que la Protection Suisse des Animaux (PSA), l'Union suisse des paysans (USP) et la Fédération romande des consommateurs critiquent vertement ce rapport. Et, justement dans le contexte de l'accord de

libre-échange encore en suspens avec les États sud-américains du Mercosur et de l'initiative contre l'élevage intensif, ces organisations auraient attendu un renforcement cohérent des déclarations obligatoires et la définition de normes légales minimales. Elles disent constater que le Conseil fédéral n'est pas prêt à le faire et ne veut donc pas protéger la viande produite conformément à la Protection Suisse des Animaux contre les importations bon marché. *schu*



Un produit problématique: le foie gras.
Photo: monkeybusiness/depositphotos.com

Plantes médicinales *pour* *les animaux de la ferme*



Les tisanes et pommades à base de plantes sont des produits maison efficaces contre de nombreuses maladies animales. Tour d'horizon.

La pommade au calendula pour les plaies et les orties pour le renforcement général des défenses immunitaires sont des remèdes traditionnels pour les animaux. «Les connaissances dans ce domaine ont été transmises de génération en génération dans de nombreuses familles paysannes», dit Michael Walkenhorst vétérinaire et coresponsable du Groupe Santé animale du FiBL. Vu qu'il n'y a pas eu de recensement systématique des plantes médicinales utilisées par les fermes bio pour soigner leurs animaux, le FiBL a démarré il y a dix ans une grande étude dite de médecine ethnovétérinaire (EVM) pour laquelle 445 agricultrices et agriculteurs ont été interrogés, ce qui a permis de rassembler des recettes pour quelque 2000 utilisations.

Cette étude montre que les plantes les plus utilisées sont la camomille et le calendula (souci officinal), mais l'ortie et la consoude sont aussi importantes dans les étables. «Et nous avons été surpris de voir que le café et le rumex sont aussi utilisés très souvent», raconte Michael Walkenhorst. Les personnes interrogées ont mentionné plus d'une centaine de plantes. Les affections les plus souvent soignées sont les maladies cutanées et les troubles gastro-intestinaux des veaux et des vaches.

Les connaissances ainsi transmises sont basées sur de l'expérience pratique, mais il existe de nombreuses études scientifiques sur les plantes médicinales et leurs effets. Elles se rapportent cependant en grande majorité à des utilisations pour l'homme et à des essais en laboratoire. Ces études ont intéressé la vétérinaire Hannah Ayrle du FiBL. Avec Michael Walkenhorst et d'autres partenaires du projet, elle a rassemblé et analysé ces publications scientifiques. «D'une manière générale, les études que nous avons dépouillées ont très souvent confirmé les connaissances empiriques», dit-elle. Par exemple, on utilise souvent dans les fermes de l'infusion de thym ou de fenouil contre la toux. Et ces deux plantes contiennent effectivement des composants végétaux secondaires qui possèdent une action mucolytique.

Le FiBL a ensuite mené des essais pratiques avec deux plantes. Les résultats confirment en partie la littérature. Par exemple, l'administration d'un extrait de *rudbeckia* (échinacée, *Echinacea*) influence positivement le système immunitaire des veaux. Ils souffrent en effet moins de diarrhées que ceux du contrôle non traité. Un autre essai a montré que les porcelets qui ont reçu de l'ail pendant 14 jours lors du sevrage ont fourni une performance d'engraissement légèrement meilleure que les autres. Contre toute attente, l'ail n'a cependant pas influencé significativement la violence des diarrhées des porcelets en sevrage. Les résultats des deux études ainsi que ceux de la recherche sur les utilisations traditionnelles des plantes médicinales seront résumés dans la fiche technique du FiBL «Kälber und Ferkel mit Arzneipflanzen stärken» qui doit être publiée (pour le moment en allemand) cet hiver.

Intérêt croissant pour la phytothérapie

Michael Walkenhorst observe un intérêt croissant pour la phytothérapie: «De nombreux agriculteurs bio cherchent activement des méthodes thérapeutiques sans antibiotiques, et les vétérinaires sont ouverts à la phytothérapie.» Les plantes médicinales et aromatiques sont en outre quelque chose de familier et de relativement facile à utiliser. De nombreuses plantes peuvent être utilisées contre plusieurs problèmes de santé. La phytothérapie est par ailleurs bien adaptée pour aider les animaux dès l'apparition des premiers symptômes. Il y a aussi en faveur des plantes médicinales car les composants sont trop complexes. Les vétérinaires spécialisé-e-s peuvent donner des informations pratiques, mais la phytothérapie a aussi ses limites, souligne Michael Walkenhorst: «Dans le cas de maladies ou d'accidents graves et particulièrement douloureux ou potentiellement mortels, il faut toujours appeler le vétérinaire.» *Claudia Frick, journaliste indépendante*



La phytothérapie

On entend par phytothérapie l'utilisation thérapeutique de préparations à base de plantes ainsi que leur confection (dans les pharmacopées officielles suisses et européennes, les termes de «substances végétales et préparations à base de plantes» sont considérés comme équivalents à ceux de «drogues végétales et préparations à base de drogues végétales», mais le terme «drogue» est très rare en français dans ce sens). On appelle préparations végétales les plantes ou parties de plantes fraîches, séchées ou conservées d'une autre manière ainsi que par exemple leurs huiles essentielles, résines, graisses ou sucs laiteux. La phytothérapie est importante pour l'agriculture biologique car l'Ordonnance bio définit à l'article 16 d des principes pour «l'utilisation de médicaments vétérinaires dans la garde d'animaux biologique», principes selon lesquels les produits suivants «doivent être utilisés de préférence aux médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse et aux antibiotiques»: «les produits de phytothérapie (notamment les extraits de plantes – sauf les antibiotiques –, les essences de plantes, etc.), les produits homéopathiques (p. ex. les substances végétales, animales et minérales) ainsi que les oligoéléments et produits désignés à cette fin». Cela «à condition qu'ils aient un effet thérapeutique réel sur l'espèce animale concernée et sur la maladie à traiter».

Le FiBL organisera l'année prochaine un cours sur la phytothérapie, et il y a aussi de plus en plus de cours sur ce thème dans les écoles d'agriculture.

www.bioactualites.ch > Agenda
→ Département des Sciences animales agricoles, FiBL
Michael Walkenhorst
tél. 062 865 72 86
michael.walkenhorst@fibl.org
Hannah Ayrle
tél. 062 865 72 87
hannah.ayrle@fibl.org

Les plantes médicinales ont un grand potentiel pour la production animale. Elles améliorent la santé des animaux sans créer de nouveaux problèmes comme les résistances aux antibiotiques. *Photo: Andreas Basler*



Utiliser correctement *camomille & Cie*

On peut préparer soi-même des remèdes à base de plantes pour ses animaux. Si on veut des plantes de qualité dite pharmaceutique, on peut en trouver dans les pharmacies et les drogueries, mais il faut une ordonnance vétérinaire.

L'utilisation des médicaments pour les animaux agricoles est soumise à des règles strictes. C'est aussi le cas des plantes médicinales. On peut récolter, cultiver, transformer et utiliser soi-même des plantes dans le cadre de notre autoresponsabilité. On ne connaît cependant alors pas la concentration des composants de ces plantes. Les pharmacies et les drogueries vendent des plantes de qualité pharmaceutique, ce qui garantit que les composants principaux sont présents en quantité et qualité suffisantes et que les valeurs limites pour les pesticides et les métaux lourds sont respectées.

L'achat de ces plantes nécessite toutefois une ordonnance qui peut alors donner en même temps des indications sur les bons dosages et modes d'administration. En Suisse, une petite septantaine de plantes de qualité pharmaceutique sont autorisées pour les animaux de rente. Elles figurent dans l'annexe 2 de l'Ordonnance sur les médicaments vétérinaires.

Parmi les médicaments pour les animaux, il n'y en a actuellement sur le marché suisse que deux qui sont purement végétaux. Le «Reinigungstrank natürlich» est composé d'écorce de tilleul. Il est ajouté aux fourrages ou donné sous forme de tisane pour nettoyer la matrice des vaches. Le «Stullmisan» est un extrait de pointes de sapin. Il est affouragé ou donné sous forme liquide aux jeunes bêtes contre les diarrhées et les pertes d'appétit.

Il n'est pas obligatoire de consigner l'utilisation interne ou externe des plantes médicinales dans le journal vétérinaire, mais cela est recommandé pour documenter l'histoire médicale des animaux. Il existe aussi différents aliments complémentaires avec des plantes. Ils peuvent être utilisés dans les fermes Bourgeon s'ils figurent dans la Liste des intrants du FiBL. *Claudia Frick, journaliste indépendante*

 www.listedesintrants.ch

Fabriquer soi-même des teintures et des pommades

Selon les plantes et les buts recherchés, les plantes médicinales et aromatiques sont affouragées directement ou utilisées par exemple sous forme de pommades et de tisanes. On trouvera dans la littérature spécialisée des informations sur les utilisations, les dosages et les recettes. Vu que les plantes médicinales ont en général une efficacité plus douce que les médicaments chimiques et de synthèse, il faut prévoir assez de temps pour le traitement. Il est souvent nécessaire d'en donner plusieurs fois. La camomille et le calendula permettent facilement de faire ses propres expériences avec des recettes simples.

TISANE CONTRE LA DIARRHÉE DES VEAUX

Mettre 5 g de fleurs de camomille par litre d'eau bouillante, couvrir et laisser infuser pendant 10 minutes. Donner 2 fois par jour pendant 3 jours 1 litre de cette tisane aux veaux qui ont la diarrhée en utilisant un biberon ou un seau d'allaitement avec tétine. Ajouter à cette tisane des électrolytes pour compenser les pertes de minéraux. En cas de diarrhées et d'autres troubles digestifs, les fleurs de camomille ont un effet spasmolytique et anti-inflammatoire. Autres tisanes contre les diarrhées: feuilles de framboisier, plante d'alchémille, myrtilles séchées, feuilles de thé noir ou potentille. Elles contiennent des

tannins qui raffermissent les muqueuses des intestins et peuvent donc atténuer les diarrhées.

POMMADE CICATRISANTE

Laisser mariner pendant 2 semaines dans un endroit sombre environ 25 g de fleurs de calendula séchées dans 1 l d'huile d'olive dans une bouteille propre. Il est important que toutes les parties de plantes soient recouvertes d'huile. Après 2 semaines, retirer les parties de plantes avec une passoire. Chauffer précautionneusement cette huile dans une casserole et ajouter selon la consistance voulue entre 5 et 10 g de cire d'abeille par 100 ml d'huile, remuer avec un fouet et laisser fondre. La cire fond à partir d'environ 60 °C, mais l'huile ne doit pas cuire. Mettre la pommade encore chaude dans des pots ou des tubes.

Cette pommade se conserve pendant plusieurs mois au frigo. Elle peut être appliquée plusieurs fois par jour en couche mince sur les blessures qui guérissent mal ou qui sont petites et superficielles, mais aussi sur des surfaces cutanées fortement sollicitées, irritées ou écorchées. Prélever la pommade seulement avec une cuiller ou des doigts propres. Toujours nettoyer préalablement et doucement les surfaces cutanées concernées avec de l'eau propre et les laisser sécher. Les fleurs de calendula ont une action cicatrisante

et anti-inflammatoire. Selon le type de blessures, on peut aussi utiliser les plantes suivantes pour préparer une telle pommade: camomille (anti-inflammatoire), lavande (fongicide), hamamélis (cicatrisante), thym (antibactérien).

TEINTURE POUR NETTOYER LES PLAIES

Mettre 100 g de fleurs de calendula fraîches dans un pot ou une bouteille de 1 litre et remplir avec de l'eau-de-vie à 60 %. Laisser reposer au moins 2 semaines dans un endroit sombre en secouant de temps en temps, puis filtrer pour enlever les parties de plantes et mettre la teinture dans un récipient propre. En mettre 15 gouttes dans 2 dl d'eau et utiliser cette solution pour nettoyer deux fois par jour les plaies fraîches ou qui guérissent mal.

Livres recommandés

- Ph. Labre (2017). **Phytothérapie et aromathérapie chez les Ruminants et le Cheval**, Éditions Femenvet, 352 pages, 3^{ème} édition. Disponible en librairie ou sur femenvet.fr
- C. Brendieck-Worm, F. Klarer, E. Stöger (2021). **Soigner les Animaux avec les Plantes Médicinales**, Éditions Ulmer, 1^{ère} édition. Disponible en librairie à partir de mi-janvier 2021.

Six plantes médicinales typiques pour les animaux de la ferme

Les plantes suivantes sont celles qui ont été mentionnées le plus souvent comme médicaments pour les animaux de rente dans les études de médecine ethnovétérinaire (cf. p. 7) par des paysannes et paysans bio de Suisse allemande et du Tessin. Les enquêtes menées en Suisse romande ne sont pas encore prises en compte. Les dosages indiqués correspondent à la moyenne des recettes rassemblées. Il n'est pas rare que les dosages minimaux et maximaux varient d'un facteur dix. Les quantités se réfèrent à la matière sèche: Si on utilise

des plantes fraîches, il faut multiplier les quantités par cinq. Les dosages pour usage interne sont prévus pour des animaux des poids suivants: porcelets: 20 kg, veaux: 70 kg, vaches: 700 kg, poules: 2 kg. Les indications pour les usages externes sont valables pour tous les animaux. *Michael Walkenhorst, FiBL*

De plus amples informations sur les plantes sont disponibles ici: www.vetpharm.uzh.ch > Arzneipflanzen (en allemand)



Camomille matricaire *Matricaria chamomilla*

En usage interne, les fleurs de camomille sont données aux veaux sous forme de tisane en cas de diarrhée ou de toux. En usage externe, elles sont utilisées en tisane, pommade ou teinture pour soigner les abcès de la sole et autres plaies.

Usage interne, dosage moyen par jour:

Tisane: porcelet 2 g, veau 5 g.

Usage externe, concentration moyenne:

5 g/l de tisane, de teinture ou de pommade.



Calendula (souci officinal) *Calendula officinalis*

Les fleurs de calendula sont utilisées de manière externe comme tisane, teinture ou pommade pour soigner des blessures ou des surfaces rèches de la peau en général ou des trayons en particulier.

Usage externe, concentration moyenne:

10 – 20 g par litre de tisane, de teinture ou de pommade.



Ortie *Urtica dioica*

La plante d'ortie est en général affouragée préfanée ou séchée, et quelquefois on en fait une tisane destinée avant tout aux jeunes animaux. L'ortie est utilisée pour les problèmes digestifs, y compris les diarrhées, et aussi en cas de troubles de fécondité. Elle est aussi très souvent utilisée comme fortifiant pour des bêtes en situation aiguë de faiblesse ou de stress.

Usage interne, dosage moyen par jour:

Affouragée ou comme tisane: poule 0,5 g, porcelet 4 g, veau 10 g.



Consoude officinale *Symphytum officinale*

La racine de consoude est utilisée comme pommade pour les maladies cutanées et les blessures comme les ecchymoses, les hématomes, les contusions et même les mammites.

Usage externe, concentration moyenne:

40 – 50 g par litre de pommade.

Il est aussi possible d'utiliser des feuilles de consoude. Il faut les écraser assez longtemps pour qu'il en sorte beaucoup de jus. Utiliser cette masse en application directe (par exemple sur une articulation enflée) en la fixant avec un bandage.



Café *Coffea ssp.*

Le café de qualité ménagère habituelle et préparé normalement est utilisé en cas de diarrhées, de maux de ventre ou comme fortifiant général.

Usage interne, dosage moyen par jour:

Veau 5 g, vache 25 g.

La dose journalière pour un veau correspond environ à deux tasses de café mi-fort préparé avec 2 – 3 g par tasse.



Rumex à feuilles obtuses, lampé *Rumex obtusifolius*

La racine de rumex est préparée à usage interne sous forme de tisane pour traiter les diarrhées des veaux et des porcelets. Les préparations à base des feuilles sont à usage externe sous forme de pommade pour traiter les blessures, les coups de soleil ou les piqûres d'insectes.

Racine, usage interne, dosage moyen par jour: Tisane: porcelet 10 g, veau 25 g.

Feuilles, usage externe, concentration moyenne: 20 g par litre de pommade.

Amener la traite vers les vaches

Avoir des parcelles éloignées de la ferme empêche souvent de faire pâturer certaines parcelles. Le problème peut être résolu à l'aide d'une installation de traite mobile. Exemples.

Avec son vieux Case IH 533, Dani Maag traverse bruyamment la commune de 7000 âmes d'Oberglatt ZH. Il doit en effet passer par le bourg pour aller de sa ferme au pâturage communautaire éloigné de 1,5 kilomètre. Les 35 vaches de ce paysan bio y pâturent en ce moment. Vu que son domaine agricole est mal remanié et qu'il trouve que l'élevage au pâturage est la meilleure solution pour ses bêtes, sa comptabilité, le climat et la rotation des cultures, Dani Maag a acheté il y a cinq ans une petite installation de traite mobile d'occasion venant de Belgique.

La chape d'attelage du tracteur de 45 CV tire en remorque tout ce qu'il faut pour la traite: pompe à vide à prise de force, dispositif d'attache pour quatre vaches, réservoir avec aliment d'appât, quatre griffes de traite avec conduites de vide et de lait, tank à lait, toit, éclairage routier conforme. De mars à octobre, ce producteur de lait bio véhicule ainsi matin et soir vers ses pâturages l'installation de traite nettoyée, et il revient à la ferme avec un tank à lait bien rempli. Le lait y est alors pompé et refroidi et l'installation de traite est lavée. En hiver, cette remorque est intégrée à l'étable car ce paysan futé ne voulait pas de salle de traite fixe quand il a construit en 2016 sa nouvelle stabulation libre en rondins pour 70 vaches laitières.

Soumis aux aléas de la météo

«C'est clair que s'asseoir sur une caisse même en cas de temps pluvieux et froid ou de chaleur torride pour traire au pâturage n'est pas donné à tout le monde, mais moi ça me convient», explique Dani Maag. Il est maintenant arrivé au pâturage communautaire, a disposé l'installation de traite, mis le tracteur au ralenti et laissé les quatre premières vaches venir sur le côté droit de l'installation pour se faire traire. L'atelier de construction belge Johann Huppertz a conçu la remorque pour que le cadre parte depuis le timon vers le haut et au-dessus des vaches en direction de l'arrière pour redescendre vers l'essieu. Les vaches restent donc toujours à même le sol quand elles entrent, occupent et quittent l'installation de traite.

En cas de mauvais temps, celle-ci doit d'ailleurs être régulièrement placée à un autre endroit pour éviter la formation de bourbiers. «Mais je ne dois ni aller à l'herbe ni mener les vaches au pâturage, et pas davantage épandre plein de fumier et de purin – donc j'économise beaucoup d'énergie et de temps», explique Dani Maag. Et vu qu'il a en plus externalisé les récoltes de fourrages grossiers, il peut s'en sortir avec les 45 chevaux de son vieux Case IH, ce qui diminue encore les coûts de machinisme. Et ses cultures de légumes réussissent mieux sur rompue de pâturage que de prairie de fauche. Car, en collaboration avec les entreprises de Rathgeb Bio, Dani Maag produit aussi des carottes, des salades, des pois, des haricots et d'autres légumes.

«La traite mobile a en fait encore bien plus de potentiel», s'enthousiasme-t-il avec des yeux brillants. «Mon rêve serait de rassembler plusieurs troupeaux avec d'autres paysans bio pour assumer à tour de rôle l'installation de traite et tout le travail qui va avec.» Car cela éliminerait le principal désavantage de la production laitière: Devoir être présent matin et soir 365 jours par année pour ses bêtes – mais Dani Maag n'a encore trouvé personne qui aimerait se joindre à lui pour réaliser cette vision.

Le fait que notre paysan bio de cette belle contrée zurichoise économise ainsi des coûts de production tout en améliorant le bien-être animal et la protection du climat est incontestable, mais il n'aimerait pas devoir pousser plus loin cette économie de coûts simplement à cause d'une nouvelle baisse du prix du lait. Il est donc en train de transformer ses anciennes étables en laiterie fermière car il veut pouvoir y pasteuriser, embouteiller et même fromager son lait. Et, dans le but avoué de rentabiliser tout cela, il prévoit même d'acheter du lait de la région pour le transformer. «Il n'y a plus aucune laiterie dans notre région, alors je crois qu'il y a là un créneau: produits laitiers du pâturage et de la région.»

Installation de traite mobile à louer


La traite mobile de Christian Sterchi, de Burgistein BE, est aussi intéressante mais pour d'autres raisons. Le directeur de la société Sterchi Landtechnik a en effet monté une salle de traite en épi GEA-1x6 sur une remorque tout usage. Cette unité mobile pesant 1,4 tonne, parfaitement équipée pour la route et munie de freins hydrauliques, fonctionne au 380 Volt avec un raccordement ou une génératrice électrique et alimente un tank à lait externe.

Les vaches utilisent une rampe pour monter dans la remorque dont le fond est à 90 centimètres du sol. Le trayeur dessert les unités de traite debout en se tenant le long d'un des grands côtés de la remorque où il est protégé de la pluie par un avant-toit rabattable. La pompe à vide se trouve à côté de la remorque sur une europalette pour que le niveau de vibrations soit le plus bas possible pendant la traite. Cette remorque de traite utilise quatre béquilles à manivelle pour se positionner à l'horizontale, ce qui est important pour la tuyauterie de traite intégrée qui est réglée avec un pourcent de pente. Cette société de machinisme agricole du Gürbetal loue régulièrement cette remorque pour 50 francs par jour, par exemple en cas de transformation d'étable ou si une ferme veut faire pâturer temporairement ses vaches sur une parcelle éloignée de la ferme et pouvoir les traire quand même.

Le paysan bio de la Forêt Noire Joachim Dorer s'est fait construire une installation sur mesure. Comme le modèle de Dani Maag, elle est totalement entraînée par le tracteur et n'a donc besoin ni de raccordement électrique ni d'amenée d'eau. Les vaches montent sur la plateforme par une rampe, puis tout le plancher se lève hydrauliquement.

À Furtwangen (D), cet éleveur de vaches de la race Vorderwald avait fait construire sa traite mobile selon un modèle qu'il avait créé en Lego. Son but était de pouvoir combiner un système de pâture permanente sur ses parcelles pentues

assez éloignées de la ferme avec le regroupement des vaches au printemps. «Et cela a très bien fonctionné», affirme avec satisfaction Joachim Dorer. Depuis lors, la laiterie qui lui achète son lait a cependant changé son modèle des prix du lait et il y a moins de personnes qui travaillent dans l'entreprise agricole. Il va donc maintenant installer un robot de traite et décaler le pic de la production laitière vers le semestre d'hiver. L'installation de traite mobile – pour laquelle il avait d'ailleurs été distingué par un prix d'innovation – sera vendue. *Stephan Jaun, journaliste indépendant*

Regardez en vidéo (en allemand) le paysan bio de la Forêt Noire Joachim Dorer déplacer et utiliser son installation de traite mobile:
 www.youtube.com > Recherche: «Mobile Melktour im Schwarzwald»

i

La traite au pâturage est concurrentielle

Il y a déjà vingt ans, Agroscope avait étudié 24 fermes laitières avec installations de traite au pâturage. Les résultats de l'étude, qui portait sur les aspects de technologie des processus et de gestion du travail, avaient été publiés dans le Rapport FAT n° 558 (2001), FAT étant l'abréviation de Station fédérale de recherches en économie et technologie agricoles. Aussi bien du point de vue des processus de travail que des travaux de routine pour la traite au pâturage, l'étude n'avait pas constaté de grandes différences avec les installations de traite fixes. Et les installations mobiles permettent tout autant que les fixes de rester en dessous des valeurs maximales autorisées pour les germes et les cellules dans le lait.



Dani Maag économise énergie et temps de travail avec sa traite mobile. En contrepartie il est soumis aux aléas météos. *Photo: Ursina Steiner*



Christian Sterchi a monté une salle de traite en épi GEA-1x6 sur une remorque Müller. *Photo: mäd*



Avant de passer à la traite mobile, Joachim Dorer passait jusqu'à une heure pour mener ses vaches au pâturage. Aujourd'hui il les traite sur place. *Photo: mäd*



Champ de betterave rouge envahi de souchet comestible. Photo: David Eppenberger

Souchet comestible: *Cultures menacées*

De plus en plus de producteurs bio doivent lutter contre le souchet comestible. Une enquête montre que les mesures pour éviter une invasion sont encore trop peu connues.

Le mal est arrivé il y a huit ans avec un chargement de terre de Niederönz. Donc venant d'un endroit où tout le monde peut voir plein de points oranges sur le géoportail du canton de Berne, chaque point signalant une parcelle où le service phytosanitaire a enregistré une apparition de souchet comestible.

Cette terre contaminée par le souchet avait été utilisée par la commune après le goudronnage d'une route pour reniveler un terrain bordier appartenant au paysan bio Fritz Widmer à Alchenstorf BE. Et l'année suivante il remarquait en fauchant l'herbe qu'il y avait des fleurs de souchet comestible. Il a déterré toutes les plantes et les a jetées aux ordures comme les experts le recommandent. Cela n'a pas suffi. «Au printemps suivant il y avait du souchet partout.»

L'identification précoce est décisive

Fritz Widmer a eu de la chance dans sa malchance. Le responsable des travaux routiers a en effet fait renlever toute la terre pleine de tubercules de souchet et l'a remplacée par de la terre propre. L'agriculteur n'a heureusement pas eu de frais à sa charge. «Si j'avais dû payer ça moi-même, ça m'aurait coûté un saladier», dit-il avec soulagement. Des assainissements réussis comme celui-ci sont toutefois plutôt l'exception que la règle.

Fritz Widmer ne savait alors pas grand-chose sur cette plante. Aujourd'hui il en reconnaît les feuilles tout de

suite. Il avait quand même bien sûr déjà entendu parler de cette mauvaise herbe problématique. Mais, comme il le dit lui-même: «Tant qu'on n'est pas touché soi-même, on se préoccupe trop peu de ce problème.» L'identification précoce des premières plantes de souchet comestible est cependant extrêmement importante, car elles se répandent de manière exponentielle par leurs tubercules capables de germer dans la terre. Une fois que l'invasion est là, la lutte contre cette néo-



«Tant qu'on n'est pas touché soi-même, on se préoccupe trop peu de ce problème.»

Fritz Widmer, Agriculteur

phyte venue d'ailleurs est très difficile et très chère – même en agriculture conventionnelle, car les herbicides ne sont que partiellement efficaces et ne fonctionnent qu'en combinaison avec d'autres mesures. En agriculture biologique, les seules méthodes réalistes en cas d'invasion étendue sont la modification de la rotation et du travail du sol, le déterrage, la prairie permanente ou plusieurs années de jachère nue. Et en dernier ressort il ne reste que l'abandon de la parcelle.

Hansueli Dierauer est depuis de nombreuses années l'interlocuteur de l'Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL de Frick quand il s'agit de souchet comestible. «Cette plante continue de se répandre insidieusement mais continuellement», dit-il peu optimiste. La plupart du temps,

la propagation d'une ferme à l'autre passe par la terre restée dans les machines de travail du sol ou de récolte. Et l'apparition du souchet comestible est encore trop souvent identifiée trop tard. Et le fait qu'il n'y ait toujours pas d'obligation nationale d'annoncer les cas n'arrange rien. Seuls quelques cantons ayant imposé une telle obligation, on ne sait jusqu'à maintenant pas exactement combien de cas il y a. Ce serait pourtant la précondition la plus importante pour la prévention, trouve Hansueli Dierauer. «Les entrepreneurs de travaux agricoles doivent savoir quelles parcelles sont touchées.» En agriculture biologique, la majorité des cas concernent des champs de légumes. Suite à un appel à s'annoncer en cas de doute qui avait été publié dans le Bioactualités il y a quatre ans, il n'a reçu que deux téléphones. Les agriculteurs touchés sont peu enclins à annoncer ce problème parce qu'un assainissement implique une perte de surfaces assolées et donc aussi des pertes économiques.

Empêcher la propagation

Il doit y avoir un très grand nombre de problèmes de souchet comestible qui ne sont pas annoncés et donc pas connus, pense aussi Pascale Sperling de la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL), qui fait partie de la Haute École spécialisée bernoise. Elle a mené au début de l'année sur mandat de Bio Suisse une enquête auprès de paysans bio dans des régions fortement touchées des cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure. Cette étude devrait apporter davantage de clarté au sujet la situation actuelle, notamment en vue de mieux pouvoir estimer les interventions nécessaires.

Sur les 145 producteurs interrogés, 12 ont admis avoir du souchet comestible sur leurs terres, mais la plupart en ont assez peu. Ils ont en effet tous réagi correctement, explique Pascale Sperling: «Tous ont déclaré avoir déterré les plantes de souchet.» Elle est cependant interpellée par le fait que la moitié ne considère pas que ce soit la mesure la plus importante. La majorité des producteurs touchés pratiquent un désherbage mécanique. «Or cela est même plutôt contre-productif en cas de faible infestation puisque les souchets sont déplacés toujours plus loin le long des passages de travail.» L'enquête a aussi montré que les concernés sont bien au courant des mesures à prendre pour endiguer le souchet comestible.

La chercheuse de la HAFL constate par contre un manque de connaissances sur les mesures préventives bien qu'elles soient décisives dans ce contexte. Selon l'enquête, seul un dixième des producteurs non touchés prennent activement des mesures préventives contre la propagation parce qu'ils se trouvent dans une région à risque. La prévention comprend le renoncement à l'utilisation de machines en commun avec des fermes problématiques, la prudence avec les cultures à risques comme les pommes de terre, les betteraves sucrières et les légumes de plein champ, ainsi que ne pas reprendre de la terre ou du compost qui n'ont pas été vérifiés. Un quart des sondés ne connaissent même pas ce genre de mesures, et presque la moitié ne savent pas où se trouvent les surfaces contaminées dans leurs environs, et cela bien que celles-ci soient mentionnées comme telles sur les géoportails de ces trois cantons.

Cette enquête a aussi montré qu'il y a toujours un grand besoin d'information bien que de nombreux articles et photos aient été publiés ces dernières années dans des revues et



Les inflorescences jaune-brun et les tubercules (parfois appelés «amandes de terre») formés par les rhizomes des racines sont typiques.

Photo: Auckland Museum/Wikimedia

magazines agricoles et que des informations soient disponibles sur les sites internet des services phytosanitaires. «Il est cependant possible que les agriculteurs soient saturés d'autres informations», dit Pascale Sperling, «et que ce soit pour ça qu'ils ne réagissent que lorsque le problème est là.»

David Eppenberger, journaliste indépendant



Mesures de lutte contre le souchet comestible

- S'il y a peu de plantes de souchet, il faut les déterrer avec racines et tubercules jusqu'à la semelle de labour, les éliminer avec les ordures et éviter tous travaux du sol et déplacements de terre à cet endroit.
- Marquer les surfaces contaminées et les contrôler l'année suivante.
- Annoncer le cas au service phytosanitaire et aux entrepreneurs agricoles et se faire conseiller adéquatement.
- Éviter à tout prix la propagation à d'autres parcelles, enlever sur place au champ les restes de terre accumulés sur et dans les machines et les laver à la ferme.
- En cas de forte invasion, modifier la rotation des cultures, passer en prairie permanente ou pratiquer une jachère nue de plusieurs années (autorisation obligatoire).



www.bioactualites.ch > Cultures > Grandes cultures > Régulation des adventices > Adventices à problèmes



www.pag-ch.ch > Sujets > Souchet comestible

«L'officialisation est encourageante»

Depuis ce printemps, le recensement fédéral des données agricoles permet d'annoncer des parcelles en permaculture. L'occasion d'évoquer les possibilités qu'elle offre en bio.

Que peut apporter la permaculture, d'un point de vue agronomique, philosophique ou économique, aux paysans pratiquant déjà l'agriculture biologique? Nous avons interrogé deux producteurs romands, Danielle Rouiller de Cernier NE et Florian Beuret des Pommerats JU, au sujet de leur vision de la permaculture. Le Jurassien la pratique déjà à grande échelle sur son domaine, tandis que sa collègue neuchateloise réfléchit sérieusement à l'intégrer dans sa pratique. Regards croisés.

Même si elle n'engendre aucune conséquence en termes économiques ou politiques, cette reconnaissance officielle et réglementaire de la permaculture vous réjouit-elle?

Florian Beuret: Bien sûr! Cette officialisation est très encourageante, car le recensement des parcelles n'offrait jusqu'à présent aucune possibilité de faire valoir les spécificités et la multifonctionnalité de nos pratiques, comme le fait de produire des fruits et des céréales à la même place par exemple.

Danielle Rouiller: Jusqu'à présent il fallait sortir nos surfaces permacoles de notre SAU, ce qui est douloureux pour un paysan! Ce pas essentiel va contribuer à crédibiliser la pratique et encourager certains à se poser des questions, voire à se lancer.

Pensez-vous qu'il faille aller encore plus loin et imposer un cahier des charges et créer un label propre à la permaculture?

FB: Non, surtout pas. Un label se destine à garantir une transparence quand il y a beaucoup d'intermédiaires dans une fi-

lière, à commencer par la grande distribution... Il ne nous apporterait donc rien, à part des contrôles supplémentaires.

DR: En permaculture, nous cherchons en effet le contact direct avec le consommateur et l'établissement d'un lien de confiance avec lui.

FB: Outre la confiance, la responsabilité individuelle des producteurs constitue l'autre fondement de la permaculture. Ces derniers prennent en main la valorisation du fruit de leur travail via des partenariats locaux.

Recherche d'équilibre, reproduction des processus naturels, fermeture des cycles: La permaculture et l'agriculture biologique partagent passablement de points communs ...

Qu'est-ce qui les différencie au final?

FB: La notion de «lutte» – contre des insectes invasifs ou des adventices – subsiste encore en agriculture biologique. Alors que, en permaculture, on suit davantage le courant insufflé par la Nature. Ça nécessite d'être encore plus fin dans ses observations et ses techniques culturales. Ce n'est en aucun cas du laisser-faire.

DR: La permaculture n'est pas seulement un système de production. C'est une vision du monde qui dépasse l'échelle de la parcelle ou du domaine. Elle intègre l'être humain dans son rôle nourricier plus que n'importe quel autre système de production.

Qu'a-t-elle dès lors à offrir, en termes techniques ou philosophiques, aux agriculteurs bio?

FB: La permaculture offre des pistes évidentes aux producteurs bio qui peuvent parfois se retrouver dans une impasse. Prenons l'exemple du sol. Le labour est encore aujourd'hui incontournable en bio. Or, même peu profond, il impacte le sol. En poussant jusqu'à l'extrême les réflexions autour de la couverture du sol, la permaculture offre des clés pour le respecter, stimuler son enrichissement, le rendre autonome et vivant.

A Morges VD, le Biodiverger de Marcellin est mené en permaculture depuis 2013. Photo: Hélène Bougoin



DR: La permaculture permet de changer profondément de paradigme, puisqu'elle considère une même parcelle non seulement comme un lieu de production de denrées alimentaires, mais aussi comme un habitat pour la faune sauvage. Avec cette approche, tout le monde y gagnerait, aussi bien nos terrains qu'on n'épuiserait plus, mais aussi la biodiversité, dont on enrayerait enfin la diminution. Mais c'est très loin de ce que sont encore nos pratiques actuelles, quand nous avons dans une main un catalogue de produits de traitements et dans l'autre celui des mesures de compensation écologique...

La permaculture vise également à moins dépendre de la technologie et de l'énergie grise. En voulant vous affranchir de la mécanisation, souhaitez-vous revenir dans le passé?

FB: Je ne refuse pas le progrès et je ne fais rien qui puisse causer du tort à ma santé ou à celle des personnes qui m'entourent. Les travaux agricoles les plus pénibles consistent à travailler le sol et à désherber les cultures. Si on modifie ses pratiques, alors on peut gagner en confort de travail. Tout en diminuant notre dépendance aux machines et aux énergies fossiles.

DR: Tout notre système de production de denrées alimentaires est basé sur le pétrole, une ressource énergétique dont on ne disposera bientôt plus. Il est donc plus que temps de s'interroger jusqu'où et jusqu'à quand nous allons dépendre de cette mécanisation.

Si la permaculture est plus qu'un mode de production, quels changements sociétaux amène-t-elle?

DR: D'ici la fin de ce siècle, se nourrir sera probablement une activité à laquelle nous devons consacrer beaucoup plus de temps qu'aujourd'hui. Et avec beaucoup moins de moyens techniques et d'énergie grise qu'aujourd'hui, épuisement des ressources et réchauffement climatique obligent. La permaculture sera dès lors la seule capable de nous nourrir.

Même si la permaculture n'est pas une recette à suivre à la lettre, quelles sont les premières mesures que peut prendre un paysan pour suivre ses préceptes?

Danielle Rouiller intègre la permaculture à ses réflexions. Photo: cm



DR: Planter des arbres, qui sont le pilier du système permacole, afin de redonner de l'espace au sauvage dans une parcelle cultivée, de couvrir le sol, de créer des microclimats, de favoriser la biodiversité et ainsi éviter les grands déséquilibres comme les attaques de ravageurs.

FB: Se pencher sur la notion de rentabilité économique de ses activités, en prenant absolument tout en considération, comme les dégâts causés au sol à cause d'une surexploitation. Qui en payera la facture? Les générations futures, ou les habitants des pays voisins. La réflexion se doit d'intégrer les notions de temps et d'espace

Interview: Claire Muller


i


La permaculture, un modèle inspiré par la nature


Conceptualisée en Australie par Bill Mollison et David Holmgren dans les années 1970, la permaculture a, depuis, essaimé un peu partout dans le monde et notamment en Suisse.

«Elle vise à créer des systèmes agricoles et humains en s'inspirant du fonctionnement de la nature», résume Héléne Bougouin, responsable au FiBL de la thématique «systèmes de production alternatifs» et diplômée en design permacole en 2017. «C'est aussi un concept très large, qui se base sur des considérations éthiques, à savoir prendre soin de la terre, de l'humain, ainsi que sur l'idée de partage équitable.» Si elle est souvent assimilée à la production de légumes, de fruits et d'herbes aromatiques à l'échelle d'un potager familial, la permaculture n'en demeure pas moins tout à fait compatible avec l'agriculture proprement dite et avec les cultures à grande échelle. «Les grandes cultures peuvent être intégrées à la permaculture par exemple via un système agroforestier.» En tant qu'experte dans le domaine, Héléne Bougouin est approchée aussi bien par des agriculteurs professionnels, bio ou non, souhaitant orienter leurs pratiques culturelles et commerciales, que par des néo-ruraux souhaitant se lancer dans la production de denrées alimentaires. «Ces derniers ont généralement une démarche clairement revendicatrice, mais souffrent pour partie d'entre eux d'une méconnaissance notoire du monde agricole.»

Quels que soient le modèle et les objectifs visés, la permaculture peut apporter des outils de diagnostic et faire évoluer les approches culturelles, économiques et philosophiques d'un domaine agricole. «La pensée permacole part du constat que les ressources naturelles sont limitées, que notre système de société basé sur le pétrole est en bout de course et qu'on peut changer la donne en modifiant nos systèmes de production et de consommation.» Héléne Bougouin recense actuellement les projets permacoles dans le canton de Vaud et participe à la mise au point d'une documentation sur les formations et les aides disponibles en la matière.

 www.permaculture.ch

 www.blw.admin.ch > Chercher: «Aide à l'exécution Feuille d'information n°6: Catalogue des surfaces / Surfaces donnant droit aux contributions 2020»

 www.bioactualites.ch > Cultures > Durabilité > Permaculture

→ Héléne Bougouin, Antenne romande, FiBL
helene.bougouin@fibl.org
tél. 078 830 68 98


Décrivez correctement vos fourrages grossiers



Les représentants du secteur des fourrages, des groupes d'intérêts viande, lait et grandes cultures et de Bio Suisse ont défini en août les prix et les qualités des fourrages grossiers bio, consolidant ainsi ce nouveau marché, ce qui permettra de promouvoir une production rentable et

durable chez les agriculteurs possédant ou non du bétail tout en favorisant les échanges entre producteurs et éleveurs. Pour être de la qualité irréprochable qui est exigée, les fourrages doivent être exempts de graines et de plantes indésirables, de pierres, de poussières, d'objets, de plastiques et de moisissures. En parallèle, la Bourse Bio, qui vient d'être remodelée et modernisée, est un instrument pratique et idéal pour la vente de ses produits. Pour augmenter ses chances, il est toutefois important de bien décrire le type de fourrage en vente ou recherché, en indiquant l'année de récolte, le mélange botanique (riche en légumineuses, plus de 50% de luzerne, riche en

graminées, foin écologique), la coupe, le stade de fauche, la qualité (bio, reconversion), la quantité totale, le séchage (au sol, en grange), le conditionnement (balles rondes, carrées, petites bottes), la possibilité de livrer le fourrage et le prix chargé départ ferme. *Nathaniel Schmid, FiBL*

 www.bourse-bio.ch

Conseils Commercialisation

nathaniel.schmid@
fiBL.org
tél. 062 865 17 24



Oligoéléments: Se conformer au Cahier des charges



L'utilisation des oligoéléments en application foliaire a augmenté ces dernières années. Une des raisons est que les conditions de plus en plus sèches peuvent faire augmenter les situations de carences. Sans compter que la fertilisation foliaire

avec des oligoéléments est de toute façon recommandée dans certains cas. Pour ne pas contrevenir au Cahier des charges du Bourgeon, il faut impérativement respecter les points suivants:

1. Prouver les besoins en nutriments.
La preuve peut être apportée par des analyses de terre ou de plantes ou par des symptômes de carences visibles sur les plantes cultivées.
2. Laisser un témoin (une petite partie de la surface) non traité.
3. Documenter les effets de l'application.

La fertilisation borique du céleri, du brocoli, de l'épinard, du chou-fleur, de

la betterave sucrière et de la betterave rouge ainsi que l'utilisation de sulfate de magnésium sur endive ne doivent pas attendre l'apparition de symptômes de carences et il n'y a pas besoin d'apporter de preuve du besoin, mais les points 2 et 3 restent en tous les cas obligatoires. *Jeremias Niggli, FiBL*

Conseils Cultures maraîchères

→ armelle.rochat@fiBL.org
tél. 062 865 04 31




Choper les campagnols juste après la récolte des fruits



Quel est le meilleur moment pour éliminer les campagnols qui infestent les vergers? Eh bien, c'est juste avant qu'ils se réfugient pour la saison froide dans les «greniers» où ils ont accumulé des réserves alimentaires dans les couches

profondes du sol. Les mesures indirectes consistent à faucher bas l'enherbement des lignes et des interlignes, ce qui du même coup broie et accélère la décomposition des fruits tombés que ces rongeurs aiment bien. Et cela permet en plus de bien voir les nouvelles taupinières. En agriculture biologique, la lutte peut utiliser le gazeur Mauki ainsi que la pose de pièges, par exemple des Topcat (voir photo). Le piégeage est assurément la méthode la plus écologique. Pour les deux procédés il est important de détruire les taupinières après le premier passage afin que les nouveaux mouvements de terre permettent

d'identifier les campagnols qui restent quand on fait le deuxième et éventuel troisième passage à intervalles d'environ une semaine. *Andreas Häseli, FiBL*

 www.bioactualites.ch > Cultures > Arboriculture > Protection des plantes > Ravageurs > Lutte contre les souris

Conseils Arboriculture

→ flore.lebleu@fiBL.org
tél. 062 865 17 26



Magasins fermiers et enchères en ligne

Une nouvelle étude met en lumière treize formes de vente directe. Fait frappant: Le numérique est à la traîne.

On a de la peine à trouver en Suisse des chiffres sur la vente directe. Le dernier recensement de l'Office fédéral de la statistique date de 2016. Il y avait alors près de 11 400 entreprises agricoles faisant de la vente directe (22 pourcents). En 2010 il y en avait 7100 (12 pourcents). Une nette augmentation. Selon une estimation d'AgriStat, le service statistique de l'Union suisse des paysans, il pourrait y avoir aujourd'hui près d'un quart de l'ensemble des producteurs qui sont actifs dans la vente directe. Bio Suisse n'a pas de données à ce sujet. On sait seulement que la vente directe représente depuis des années environ cinq pourcents du chiffre d'affaires des produits bio. Ce chiffre pourrait toutefois fortement augmenter en 2020 à cause du boom dû au covid.

L'évolution de la vente directe dépendra ces prochaines années de différents facteurs. À ce sujet, Johannes Heiniger, assistant à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) de Zollikofen, a étudié treize formes de vente directe dans son travail de bachelor «Direktvermarktung von Bioprodukten» (août 2020). Il s'est basé sur une recherche bibliographique ainsi que sur une enquête menée auprès de productrices et producteurs bio et d'experts.

Si on regarde la situation commerciale actuelle, l'étude montre que les magasins fermiers avec service et les stands de marché mènent course en tête pour les parts de marché et le chiffre d'affaires. Les magasins en libre-service, les livraisons et les abonnements se distinguent aussi par de grandes parts de marché mais avec moins de chiffre d'affaires. On trouve au milieu du peloton les points d'enlèvement, les boutiques en ligne, la collaboration régionale et la restauration. Les plateformes en ligne, l'agriculture contractuelle, la self-récolte et les automates marchent moins bien. Et on trouve en queue des parts de marché et des chiffres d'affaires les plates-formes d'enchères en ligne.

On peut donc se demander lesquelles de ces formes de vente directe ont encore un potentiel de croissance et sont attractives. Du point de vue des productrices et des producteurs, les automates en font partie. «On peut les placer à des endroits bien fréquentés et amener ainsi les produits vers les consommateurs», dit l'auteur de l'étude Johannes Heiniger. Les installations et la maintenance nécessitent certes des investissements, mais ces appareils ne nécessitent pas de temps de présence, ce qui diminue fortement les frais de main-d'œuvre. Ce dernier point est aussi valable pour les magasins en libre-service. Et les points d'enlèvement ne nécessitent pas de magasin. Et ici il n'y a pas non plus de travail pour les livraisons. Grand désavantage de toutes ces formes de vente directe: Il n'y a pratiquement aucun contact personnel avec les clients. Johannes Heiniger voit aussi du potentiel dans la collaboration régionale comme par exemple Regiofair. «Les regroupements sont l'idéal pour ceux qui débutent. Selon leur forme, ces collaborations permettent d'externaliser une partie de la distribution et de la commercialisation.»



Les magasins fermiers marchent bien et sont appréciés. Photo: FiBL

Toutes les solutions ne sont pas pour tout le monde

Du point de vue des consommatrices et des consommateurs, les paysans devraient miser sur des magasins et des stands de marché avec du personnel. «Ils sont appréciés, les produits ont un visage, et on est conseillé», dit Johannes Heiniger. La restauration recèle un très grand potentiel de croissance pour autant qu'elle inclue aussi cantines scolaires, hôpitaux et homes. Et il faut accorder une grande attention aux livraisons à domicile. Si les paniers sur abonnement ou les produits bio commandés en ligne sont apportés chez le client, c'est très confortable. «La relation avec la clientèle est un peu meilleure avec les abonnements qu'avec les boutiques en ligne», remarque toutefois Johannes Heiniger. Mais la vente en ligne doit s'équiper d'un site internet avec système de paiement, l'entretenir, gérer les commandes, les préparer et les livrer ou les envoyer. Ceux qui ne veulent pas le faire eux-mêmes peuvent rejoindre une plateforme de commercialisation. «Mais à long terme on ne pourra pas ignorer le monde digital.»

La vente directe combine en général plusieurs canaux qui se complètent et servent de service de commande, d'enseigne, de carte de visite ou permettent d'élargir l'assortiment. «Chaque ferme est unique, donc toutes les solutions ne conviennent pas à tout le monde», conclut Johannes Heiniger. René Schulte



Ce que fait Bio Suisse pour la vente directe

Dans son étude, Johannes Heiniger recommande à Bio Suisse notamment d'approfondir les possibilités digitales de notre monde numérique et connecté. Ce que Bio Suisse fait d'ailleurs déjà dans le cadre de son processus de suivi du marché. Les exemples d'actualité sont la refonte complète de Fermebourgeon.ch et de la Bourse Bio (www.boursebio.ch). Et la boutique en ligne de Bio Suisse permet aux producteurs de trouver du matériel d'emballage comme des barquettes pour les fruits ou des sachets compostables qu'ils peuvent acheter à moitié prix en étant membres de Bio Suisse, mais aussi des habits et du matériel de promotion et de décoration. Autres informations, trucs et aides pour la vente directe:

www.bio-suisse.ch > Producteurs > Vente directe

www.bioactualites.ch > Marché > Vente directe

Camping sauvage, mais légal

Une start-up cherche de belles places sur des terres paysannes pour des campeurs avides d'inhabituel. Très forte demande – avec très peu de travail pour les paysans.

Le doux murmure de la Sihl. Quelques sauterelles dans l'herbe. Et sinon? Sinon rien. Surtout pas de cris, pas de foules, pas de hurlements de haut-parleurs et pas de voisins. Rien de ce qu'on trouve (et subit) d'habitude dans les campings. Le tiède vent d'été transforme le chant des grillons et le clapotement de la rivière en arrière-fond sonore vraiment adapté à l'endroit.

Ici, c'est le «River Camp», tout près d'Einsiedeln, dans le canton de Schwyz. «Le paradis, dit Judith Moser en remuant poêles et casseroles. «Et voilà tout d'abord un bon brunch», dit cette employée commerciale de 39 ans. Avec sa collègue Regula Baumann, une cheffe de projets de communication de 35 ans, elle a pris cette semaine un «time-out» de ressourcement.

Des paradis et leurs gardiens novateurs

Les deux Bernoises sont des campeuses expérimentées. Mais il est peu probable qu'elles retournent dans un camping habituel. Car elles sont tombées ce printemps sur Nomady, une start-up qui s'est donné pour but un objectif ambitieux: trouver les endroits les plus cosy de Suisse et les proposer à des gens comme nos deux Bernoises. Derrière la start-up se cache

Oliver Huber, d'Einsiedeln, et il a trouvé presque forcément ce qu'il cherchait dans des fermes – c.-à-d. pas dans des bâtiments agricoles mais sur des terres paysannes.

Par exemple, le River Camp appartient à Andrea Alpiger et Beat Bircher, 24 et 34 ans. Les parents de la petite Diana un an et demi, ont été parmi les premiers paysans à monter l'année passée dans la barque de Nomady. Ce couple qui a une ferme de 34 hectares en zone de montagne II n'est pas seulement le gardien du paradis des bords de la Sihl, il a encore bien d'autres idées très novatrices. Par exemple, le couple transforme chaque semaine 80 tonnes de déchets verts des communes voisines en un compost qui, en cette année coronavirósée, s'est très bien vendu aux horticulteurs et pour les jardins privés. La viande des animaux qui sont en ce moment à l'alpage est surtout vendue dans les magasins comme Natura-beef bio. Leur grand amour va cependant à un troupeau de Galloway. «Ce sont des bêtes magnifiques avec un fort caractère. Elles fournissent une viande très goûteuse que nous vendons exclusivement nous-mêmes», raconte Beat Bircher. Un magasin fermier est prévu pour bientôt.

Quand Oliver Huber a débarqué dans la ferme avec son idée, ils ont tous les deux été séduits d'emblée. «Nous n'en attendions en fait pas grand-chose, mais c'est parti comme une fusée et nous avons été littéralement submergés de demandes», raconte Andrea Alpiger en riant. Mais c'est surtout parce que les inscriptions, l'administration et les décomptes passent exclusivement par nomady.ch que les paysans ont peu de travail pour gérer cet à-côté. Nomady reçoit des propriétaires 15 pourcents du prix de location pour son travail.

Beat Bircher a installé un WC à sciure moderne, une place et du bois pour faire du feu. Les hôtes de River Camp vont chercher l'eau dans une étable toute proche. Cela correspond à peu près à ce que d'autres proposent aussi. Certaines familles paysannes proposent cependant en plus des petits-déjeuners à la ferme, de l'équitation ou d'autres activités du même genre. «Nous, nous livrons sur demande de la viande ou des légumes de la ferme», explique Andrea Alpiger. Elle est justement en train de rendre visite aux deux Bernoises avec sa fille car elles lui ont commandé deux steaks de Galloway pour mettre sur le gril. Mais voilà que Beat Bircher arrive lui aussi au River Camp, alors on parle d'agriculture, surtout de bio: «J'achète le plus possible de produits Bourgeon», dit une des Bernoises. «Mais ce que cela signifie exactement, non, je ne le sais pas vraiment. Et je crois que c'est le cas pour beaucoup d'autres consommatrices et consommateurs.»

Une offre en pleine progression

Alors ça se passe comme Beat Bircher et Andrea Alpiger l'ont déjà vécu souvent: Ils sont invités à boire un café, on se tutoie tout de suite et on discute à bâtons rompus pesticides, production animale, eau, terre, plaisirs de la vie. Est-ce que c'est toujours comme ça? «Non», dit Andrea Alpiger. «Il y a des gens qui cherchent le contact et d'autres qui veulent simplement se reposer – mais on le voit assez vite et on s'adapte en conséquence.» Et y a-t-il aussi de mauvaises expériences? «Jusqu'ici pas une seule», dit la paysanne. Pas de littering, pas de crottes de chien partout, pas de dégâts à la place de feu.



Judith Moser et Regula Baumann explorant les rives de la Sihl qui coule juste à côté de leur campement.



En règle générale, les visiteurs et les propriétaires nouent vite des contacts: Ici, les campeuses Judith Moser et Regula Baumann (à gauche) invitent les agriculteurs Andrea Alpiger et Beat Bircher à boire un café. Photos: Franz Bamert

Nomady propose maintenant une cinquantaine d'endroits en Suisse, mais il y en a chaque semaine davantage. Et Nomady veut s'étendre à la Romandie et au Tessin. Oliver Huber, le fondateur de Nomady, cherche encore lui-même des places de camping à proposer, mais il y a de plus en plus de paysans, de communes et d'organisations qui s'annoncent auprès de lui. Et, comme toujours avec les projets de ce genre, la paperasse devient vite envahissante. Et diffère d'un canton à l'autre. Oliver Huber recommande donc aux paysans intéressés de prendre contact avec leur commune ou avec une organisation touristique. Car sinon la paperasse est juste trop douée pour s'imposer là où personne n'en veut.

Et n'avoir peu ou prou rien à payer

La famille paysanne a de nouveau quitté River Camp, le brunch fait déjà partie de l'histoire et nos deux Bernoises se préparent à repartir. Mais avant qu'elles s'en aillent, Judith Moser a cette parole: «Nous avons déjà été à d'autres places proposées par Nomady, par exemple au lac de Baldegg. Et partout nous avons vécu la même chose qu'ici: vivre en pleine nature sans être dérangées et avoir de bonnes discussions avec les propriétaires. Sans compter que ça fait du bien de voir que les paysans ne se contentent pas de se plaindre mais font preuve d'inventivité.»

Et les 50 à 60 francs qu'il faut payer en moyenne par caravane ou par tente et par nuit pour une place Nomady? «J'avais d'abord pensé que c'était quand même un peu beaucoup», avoue sans détours Judith Moser. «Mais passer un jour dans un endroit magnifique, une nuit où on n'entend rien d'autre qu'un chevreuil passer par-là – c'est comme faire du

camping sauvage, mais légalement, et cela finalement pour une peccadille. De toute façon on reviendra.» Franz Bamert, journaliste indépendant

📄 www.nomady.ch (actuellement en allemand seulement)



L'agrotourisme suisse est en plein boom

Nomady est la plus jeune pousse de l'arbre de l'agrotourisme, mais cet arbre en a déjà beaucoup. Selon Andreas Allenspach, le directeur de la fédération Agritourisme Suisse, il y a dans notre pays quelque 2000 offres hôtelières agricoles. Nombre d'entre elles sont des fermes bio. Les offres vont de la nuit dans la paille à la maison de vacances ou dans les arbres en passant par le camping, les tipis et les dortoirs les plus divers. Agritourisme Suisse compte 230 membres, mais il y en a beaucoup qui ne font partie d'aucune organisation. Les chiffres actuels de cette fédération montrent à quel point ces offres sont demandées:

Nuitées 2019: 164 000

Chiffre d'affaires 2019: 5,3 millions de francs

Consultations de myfarm.ch en 2019 par rapport à 2018:

- Places de camping (caravane ou tente): + 370 pourcents
- Logements de vacances: + 22 pourcents

📄 www.myfarm.ch

Le Gruyère AOP bio des Sagnettes *a enfin vu le jour*

Depuis janvier 2020, une nouvelle filière de mise en valorisation de plus de 700 000 kg de lait bio a vu le jour dans les montagnes neuchâteloises. Une belle histoire qui aura nécessité beaucoup de persévérance de la part de tous les acteurs.

Seulement troublé par le frottement des meules passées au sel par le robot, un silence quasi religieux règne dans la cave de la fromagerie des Sagnettes NE. En ce milieu d'après-midi, les abords de la fromagerie sont encore déserts. Mais d'ici quelques minutes, ce sera le coup de feu. Plusieurs dizaines de producteurs se succéderont devant le bâtiment, situé le long de la route qui rejoint la vallée de la Brévine au val de Travers, venant couler leur lait destiné entre autres à la production de gruyère AOP. Les derniers d'entre eux seront des producteurs Bourgeon. Depuis le mois de janvier, quatre agriculteurs viennent en effet deux fois par jour livrer leur lait à Philippe

Geinoz, le maître des lieux. Ce fromager, à la tête de l'entreprise depuis 22 ans, peut enfin fabriquer du gruyère AOP bio. «Nous avons rapidement agrandi la fromagerie, augmentant ainsi notre capacité de production d'un tiers, de façon à pouvoir répondre à cette opportunité unique», raconte Philippe Geinoz.

Instigateur de ce projet, Eddy Jeanneret, agriculteur à La Chaux du Milieu NE, était depuis sa reconversion au bio en 2010 bien décidé à trouver le moyen de valoriser le lait bio dans la vallée de la Brévine. «J'ai longtemps bataillé avec les collègues producteurs, les différentes sociétés de laiterie

Le fromager Philippe Geinoz transforme désormais chaque année 700 000 kilogrammes de lait bio en Gruyère AOP. *Photos: Claire Muller*



de la région ainsi qu'avec les fromagers», raconte celui qui est aujourd'hui à la tête d'un domaine de 80 hectares avec 45 vaches laitières et 2000 poules pondeuses. «Les conditions imposées par l'Interprofession du gruyère étaient claires: Il fallait remplir une cuve et donc trouver suffisamment de producteurs pour couler 700 000 kg de lait par année.»

Tenacité et conviction

Dans les années 2010, le bio, accusé d'être trop peu productif et de manquer de professionnalisme, souffrait encore d'une mauvaise image dans la région. La démarche d'Eddy Jeanneret prête alors à sourire mais ne suscite guère d'intérêt. En outre, le marché du gruyère AOP bio peinait encore à trouver une dynamique et se montrait rapidement saturé. «J'ai donc fait contre mauvaise fortune bon cœur», raconte Eddy Jeanneret. «Le bio avait déjà participé à sauver mon domaine et permettre à deux foyers d'en vivre. C'était déjà ça.»

Tenace, le Neuchatelois ne renonce cependant pas vraiment à son projet. En parallèle, plusieurs de ses collègues se reconvertissent également au bio. Et le fromager des Sagnettes, convaincu par la démarche de l'agriculteur, se prépare aussi à cette éventualité de devoir un jour prendre en charge du lait bio. Philippe Geinoz, tout comme → p. 23



«Pas de lait ayant cumulé des kilomètres!»

Pour Philippe Bardet, le marché du Gruyère AOP Bio reste un secteur de niche qui ne doit pas occulter la locomotive, à savoir la version traditionnelle.

Comment a évolué le marché du Gruyère AOP Bio ces vingt dernières années?

Il a progressé par paliers, passant de 245 tonnes en 2000 à 1300 tonnes en 2020. Il y a désormais 23 fromageries qui fabriquent du gruyère AOP Bio, dont une seule est 100 % Bio, elle se trouve aux Moulins VD.

Quels sont d'après vous les potentiels d'évolution?

Le marché actuel est d'abord national et se destine à la grande distribution. Il faut rappeler que c'est grâce au bon réseau de distribution du Gruyère AOP traditionnel que le Gruyère AOP Bio a pu se développer si facilement. L'évolution actuelle de la demande permet d'envisager la construction d'une nouvelle fromagerie mixte Gruyère AOP traditionnel et Bio à l'horizon 2022 à Châtel-St-Denis FR. Il faut cependant rester très attentif à l'évolution du marché. Entre 2014 à 2018, on avait clairement trop de Gruyère AOP Bio: entre 50 et 100 tonnes avaient alors dû être vendues dans la filière traditionnelle.

Quelle est la stratégie actuelle de l'IPG par rapport au développement de la filière gruyère bio?

Notre objectif est de miser en priorité sur l'AOP qui prescrit la production d'un fromage naturel de tradition avant de tout miser sur le Bio. Jamais l'IPG ne transigera sur le cahier des charges pour faire du Bio «bas de gamme» et autorisera la transformation de laits ayant accumulé les kilomètres, comme cela se passe dans les produits industriels. Le bel exemple des Sagnettes montre à quel point c'est compliqué!

Interview: Claire Muller

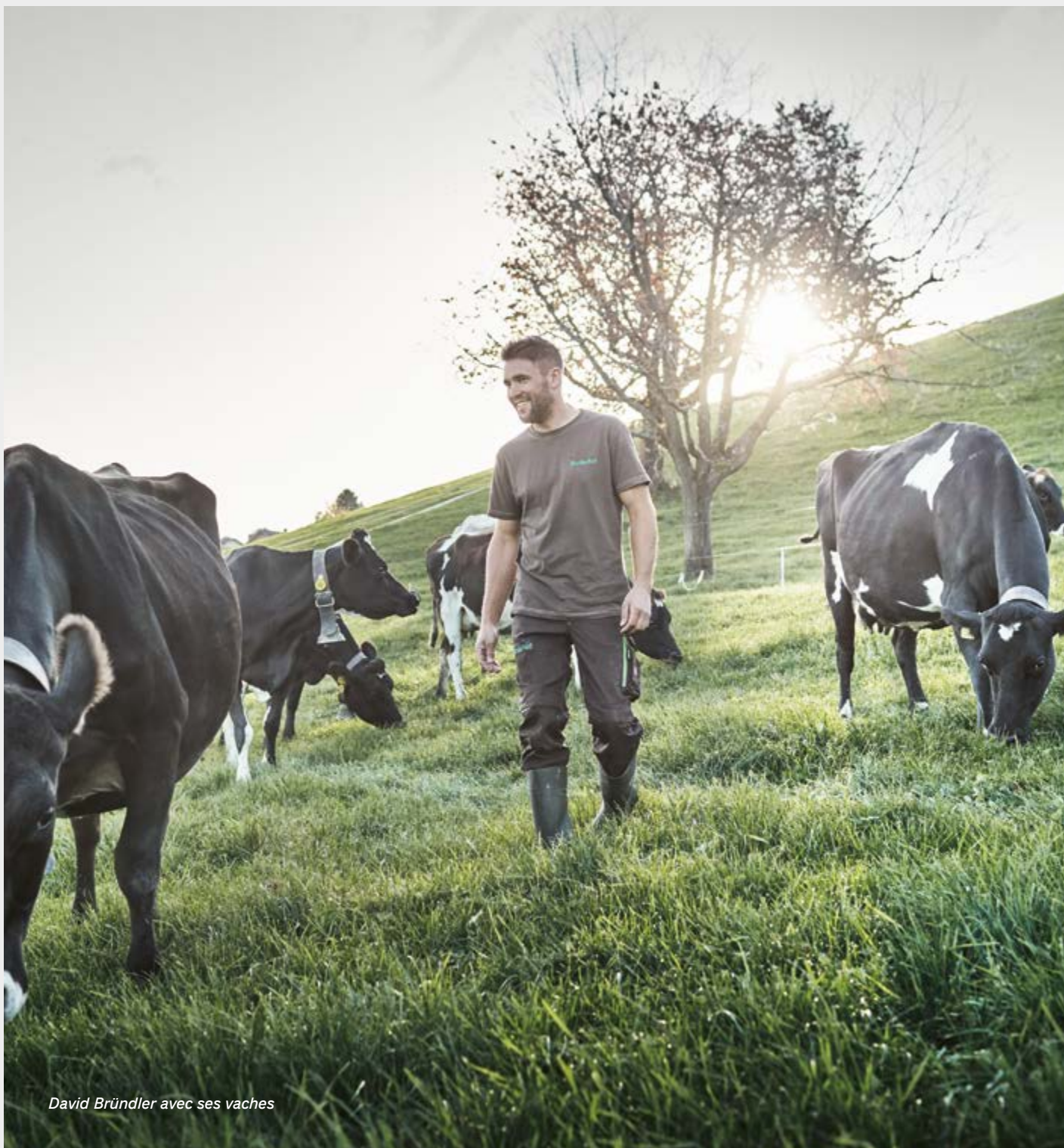
Philippe Bardet, agronome de formation âgé de 58 ans, dirige l'Interprofession du gruyère (IPG) depuis sa création il y a vingt et un ans. L'organisation compte 2200 producteurs de lait et 52 alpages. 161 fromageries fabriquent du gruyère AOP dans les



cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Jura, Berne, Zoug, Soleure et St-Gall.

En ce qui concerne le gruyère AOP, 30 209 tonnes ont été produites en 2018 contre 19 000 en 1988.

15 000 tonnes sont consommées en Suisse, et près de 7 700 tonnes sont exportées en Europe et 3 500 aux États-Unis.



David Bründler avec ses vaches

Naturel.

Parce qu'il est naturel de protéger l'environnement et ses ressources, ici et partout dans le monde.

Juste.

Parce qu'il est juste de respecter la nature et ses produits, mais aussi d'agir de façon écologiquement responsable.

Bon.

Parce qu'il est bon de se faire plaisir sans avoir mauvaise conscience, en harmonie avec la nature.

naturaplan



Naturel. Juste. Bon.

coop

Pour moi et pour toi.

Eddy Jeanneret, sait que la patience est mère de toutes les vertus. C'est au printemps 2019 que la bonne nouvelle tombe enfin. Le marché du gruyère bio se détend, l'IPG libère des volumes de gruyère AOP bio et les propose aux Neuchâtelois. «Il fallait être prêt à prendre le train en marche», poursuit Eddy Jeanneret. En à peine quelques semaines, ses trois collègues et lui doivent trouver des solutions pour augmenter leur production laitière et modifier parfois de façon conséquente la stratégie et la structure de leurs entreprises. «J'ai quasiment doublé la taille de mon troupeau laitier et vendu ma vingtaine de vaches mères. J'ai dû revoir l'organisation de mon écurie ainsi que mon assolement. C'est un peu une révolution pour moi, mais je l'appelais de mes vœux!»

Double ligne de fabrication

De son côté, Philippe Geinoz donne une seconde jeunesse à sa fromagerie, notamment en doublant sa capacité de production et d'affinage. Pas moins de 2,4 millions de litres transiteront désormais chaque année par ses cuves. Et 180 tonnes de fromage, dont 60 bio, sur les tablards de sa cave. Les travaux de construction d'une nouvelle salle de transformation et ceux d'excavation pour une nouvelle cave d'affinage sont menés tambour battant. «Nous n'avions pas une minute à perdre. Heureusement que j'avais réfléchi à cet agrandissement il y a déjà plusieurs années. Les plans étaient prêts. Il n'y avait plus qu'à lancer la machine.»

Dans la fromagerie, tout est désormais à double, sauf la ligne de coulage. «J'ai dédié une deuxième salle de fabrication au bio. Elle comporte aujourd'hui une cuve de 2000 litres et une rangée de huit presses, mais il y a de la place pour doubler la capacité.» Car Philippe Geinoz en est convaincu: L'avenir de son entreprise et de la filière fromagère en général passe entre autres par le bio. Il envisage d'ailleurs de proposer une version Bourgeon de chacune de ses spécialités fromagères. «La demande du consommateur est là. Il faut désormais que l'offre suive!», lance-t-il, appelant délibérément les producteurs de sa région à se poser la question de la reconversion.

En Suisse et à l'export, un marché de niche

Près d'un an après la naissance de la nouvelle filière, les premiers gruyères bio ont d'ores et déjà été envoyés chez l'affineur Margot à Yverdon VD et commercialisés, en majorité auprès de grands distributeurs suisses, mais aussi à l'exportation pour la France, l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie. «La demande est en progression sur le marché national mais le bio reste une niche» relativise Gilles Margot. Pour l'affineur vaudois, le bio ne représente en effet que 100 tonnes, soit 2 % de son chiffre d'affaires.

Aussi ténue soit-elle, il n'en demeure pas moins que cette niche fait le bonheur d'Eddy Jeanneret depuis que les premières meules de gruyère bio ont enfin été pressées le 1^{er} janvier 2020. «C'est l'aboutissement de longues années de patience et de détermination», apprécie cet agriculteur de 41 ans père de 5 enfants. Au bénéfice désormais d'un prix du lait de 1,06 francs le litre, il peut maintenant envisager plus sereinement l'avenir. *Claire Muller*



L'agriculteur Eddy Jeanneret a initié le projet de Gruyère biologique dans la Vallée de la Brévine.



Le marché du Gruyère Bio AOP a progressé par paliers, passant de 245 tonnes en 2000 à 1300 tonnes en 2020. *Photos: Claire Muller*

Wanted: Veaux de la ferme de naissance

Les veaux devraient rester le plus longtemps possible dans la ferme où ils naissent car cette demande augmente.

Le marché du veau était en régression ces dernières années. La demande était faible aussi dans les programmes d'engraissement au pâturage. Mais, après le confinement, les prix pour les bêtes de boucherie ont atteint des sommets. Les prix attractifs pratiqués par les autres labels leur ont permis de rattraper beaucoup de veaux Bourgeon. Et en juillet et août il n'y en avait plus qu'une trentaine à vendre par semaine. Beaucoup trop peu pour couvrir la demande. Et en même temps l'offre de Natura-Beef Bio et de Natura-Veal est tombée très en dessous des besoins pendant la saison d'alpage.

On cherche donc dans toutes les régions de Suisse des fermes qui veulent écouler leurs bêtes sous les labels Bœuf de Pâturage Bio, Bœuf de pâturage bio ALDI et Silvestri Bio Weiderind. C'est valable tant pour les remontes d'engraissement que pour l'engraissement au pâturage lui-même.

Élever leurs veaux castrés jusqu'à leur sevrage peut être un complément intéressant pour les fermes laitières biologiques. Et cela en particulier pendant la reconversion pour vendre les remontes d'engraissement aux fermes Bourgeon. Le tout nouveau programme Milchkalb (veau de lait) de Silvestri cherche d'urgence des veaux qui n'ont jamais quitté la ferme où ils sont nés. Ces veaux ne sont certes pas vendus en bio, mais, avec ce nouveau label et les distributeurs Spar et TopCC, Linus Silvestri AG ouvre une fois de plus de nouveaux créneaux – aussi pour les producteurs en reconversion. *Michèle Hürner, Bio Suisse*

Options* pour les veaux des fermes Bourgeon

	Bœuf de Pâturage Bio	Natura Beef-Bio	Natura-Veal	Viande de veau Bourgeon	Silvestri Bio Weiderind	Bœuf de pâturage bio Aldi	Silvestri Milchkalb
							
Affiliation supplémentaire	IG Bio-Weide-Beef	Vache mère suisse	Vache mère suisse	—	Contrôle élargi	Contrôle élargi	Contrôle élargi
Intermédiaire	Linus Silvestri AG Fidelio Beef-Pool IPS Kuvag Micarna e-direct	Viegut Vianco	Viegut Vianco	Voir la liste sur bioactualites.ch	Linus Silvestri AG	Linus Silvestri AG	Linus Silvestri AG
Distribution	Migros	Coop	Coop	Coop Boucheries	Lidl	Aldi	Spar
Vente comme bio	Oui	Oui, avec le Bourgeon	Non	Oui, avec le Bourgeon	Oui	Oui	Non
Âge des animaux (mois)	20-27	10	5.5	6	-27	-30	6
Exigences supplémentaires par rapport à Bio Suisse	Selon règlement	Vaches mères, autres selon règlement	Vaches mères, autres selon règlement		Selon règlement	Remontes venant de la ferme de naissance, autres selon règlement	De la ferme de naissance, autres selon règlement
Fourchette de prix 2019-2020 (T3, Fr./kg PV)	10.70-12.00	10.70-12.80	14.50-18.00	11.90-16.80	10.70-12.20	10.70-12.20	13.90-18.00 (AQ + 2.- Fr.)
Demande	Stable, sous-approvisionnement régional	Stable, selon les saisons	En hausse	Selon les saisons	En hausse	En hausse	En hausse

Tableau: Canaux d'écoulement pour les veaux et bœufs des fermes Bourgeon (certains canaux sont aussi ouverts aux fermes en reconversion).

* Les systèmes de production sont listés ici par ordre (décroissant de gauche à droite) de volume commercialisé. Les marchés de niche avec leurs propres labels bio comme Fidelio, Demeter, KAG Freiland ainsi que la restauration peuvent aussi offrir des possibilités d'écoulement intéressantes. Cela vaut la peine d'être clarifié individuellement. *Source: Bio Suisse*

Bons rendements de pommes de terre



Le rendement des patates est supérieur de 25 % à la moyenne quinquennale. Photo: Flavia Müller

Pommes de terre

Les rendements des pommes de terre dépassent les attentes pour la quatrième année consécutive. Le rendement moyen toutes variétés confondues est de 272 kg/a de marchandise de consommation (2019: 232 kg/a), soit 25 % de plus que la moyenne quinquennale. Les surfaces de cette culture ont été augmentées pour atteindre cette année 756 ha contre 684 ha l'année passée.

Les prix indicatifs pour la récolte bio 2020 se situent vers 86.- Fr./dt pour les variétés à chair ferme et vers 85.- Fr./dt pour les variétés farineuses. La moyenne de la fourchette des prix bio est de 91.50 Fr./dt. Du côté de la marchandise pour l'industrie, la variété Agria est payée 72.10 Fr./dt. Toutes les informations sur les prix de référence ainsi que sur les conditions de prise en charge sont disponibles en ligne.

Ilona Stoffel, Bio Suisse

www.bioactualites.ch > Marché > Produits > Grandes cultures > Pommes de terre bio

Céréales panifiables

Au total 47 702 t de céréales panifiables Bourgeon ont été transformées au cours de

l'année céréalière 2019/2020. Cela représente par rapport à la même période de l'année précédente une augmentation de 10 % qui est en grande partie due au covid. Les meuniers ont dû passer beaucoup plus de céréales dans leurs moulins à cause de la forte demande. Cette évolution positive a en outre un corollaire réjouissant: La proportion des importations a diminué de 20 %.

La quantité de blé Bourgeon transformée a donc augmenté au cours de l'année céréalière 2019/2020 pour atteindre un total de 39 250 t, soit 7.2 % de plus que l'année précédente. Avec une quantité transformée de 2349 t, le seigle est la céréale panifiable la moins importante sur le marché bio, même si la quantité transformée a augmenté de 10.4 % par rapport à l'année précédente. Il y a encore eu 6103 t d'épeautre qui sont passées en transformation, ce qui correspond à une augmentation de 31.5 % par rapport à l'année passée.

Fatos Brunner, Bio Suisse

Céréales fourragères

Les quantités importées continuent de diminuer grâce à l'augmentation des parts de marchandise suisse. Au cours de l'année céréalière 2019/2020, la Suisse a importé 13 643 t de céréales fourragères Bourgeon.

Cette quantité représente une diminution de 30 % par rapport à la saison 2018/2019. Le maïs grain et le blé fourrager représentent les plus fortes proportions de la quantité totale. Tandis que les quantités importées de blé fourrager et de triticale sont restées pratiquement les mêmes, celles de maïs grain ont diminué d'environ 54 %. La baisse est de 41 % pour le pois protéagineux, de 83 % pour la féverole et de 87 % pour l'avoine. Seule l'orge a été importée en plus grande quantité (+ 6 %). Il n'y a pas eu d'importations de céréales germées. Pour la récolte 2020, les rendements des céréales et des légumineuses à graines sont moins bons qu'en 2019, ce qui peut provoquer une augmentation des quantités importées au cours du deuxième semestre 2020. *Fatos Brunner, Bio Suisse*

Lait

Les déductions pour déclassement ont pu être réduites et les listes d'attente supprimées depuis le 1^{er} juin 2020 grâce à l'extraordinaire augmentation des ventes de produits laitiers bio pendant le premier semestre 2020. En concertation avec ses fournisseurs de lait bio, Emmi baisse maintenant de deux tiers sa déduction pour déclassement avec effet rétroactif au 1^{er} août 2020:

Déductions pour déclassement

Nouveaux producteurs (Bourgeon dès 2020):	
À partir du 1 ^{er} août 2020:	5 ct./kg
Jusqu'alors:	15 ct./kg
Tous les producteurs actuels:	
À partir du 1 ^{er} août 2020:	1.5 ct./kg
Jusqu'alors:	4.5 ct./kg

Les déclassements ne disparaissent cependant pas complètement des décomptes laitiers car le lait maigre bio issu de la production de beurre ne trouve pas preneur. Cela signifie que la protéine de lait bio doit continuer d'être déclassée au niveau du prix conventionnel. Une nouvelle augmentation de la quantité de lait bio est attendue pour 2021. Les producteurs qui recevront le Bourgeon l'année prochaine doivent donc s'attendre à être mis sur des listes d'attente par les organisations du lait bio. Et les déductions pour déclassement devraient de nouveau sensiblement augmenter à partir de janvier 2021. *Andreas Bisig, Bio Suisse*



Le Parlement remet aux calendes grecques une politique agricole plus respectueuse de l'environnement. Initiatives dans les starting-blocs. Photo: Adobe Stock, djama

Initiatives controversées: *Oui plus non?*

L'agriculture suisse n'a atteint jusqu'ici aucun des objectifs environnementaux fixés. Deux initiatives ne veulent plus supporter ou subventionner cela. Que dit le Comité de Bio Suisse à ce sujet?

Les initiatives «Pour une eau potable propre et une alimentation saine» (Initiative pour l'eau potable) et «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» (initiative contre les pesticides) ont été lancées par des personnes privées. Elles bénéficient actuellement d'un fort soutien populaire. La votation se déroulera probablement début 2021, donc les recommandations de vote de Bio Suisse doivent être décidées lors de la prochaine Assemblée des délégués (AD). Les détails sur les initiatives se trouvent sur un extranet de Bio Suisse (voir encadré).

Les initiants veulent des actes

Les initiants exigent que des problèmes essentiels trouvent enfin des solutions. La disparition des espèces explose. En Suisse tous les hauts-marais, presque tous les bas-marais et plus de 40 % des prairies et pâturages secs sont surfertilisés avec de l'azote; 95 % des forêts aussi. Ces zones protégées perdent donc leur diversité et leur base existentielle. Des lacs doivent être mis sous respiration artificielle. Les nitrates polluent les nappes phréatiques. Le climat, qui est étroitement

lié à ces surfertilisations et à ces pertes de biodiversité, se réchauffe de plus en plus vite.

Et maintenant on trouve des pesticides partout: en nous, dans les animaux, les plantes et les eaux, dans l'air sous forme de poussières, d'aérosols et de gaz, dans les parcelles bio, dans les zones d'estivage, urbanisées ou protégées, dans l'eau potable, dans notre nourriture et dans celle des animaux de nos fermes.

L'agriculture joue ici un rôle décisif. En Suisse, 70 % des émissions d'azote proviennent de l'agriculture, qui répand dans les champs p. ex. jusqu'à 3000 tonnes de nitrate d'ammoniac chaque année. Et un million de tonnes d'aliments fourragers importés finissent dans notre environnement sous forme de déjections animales. Environ 1.4 milliard de francs de subventions agricoles nuisent à la biodiversité (voir encadré). Un million de gens boivent de l'eau exagérément polluée par le fongicide chlorothalonil et ses produits de décomposition. Et 300 autres matières actives chimiques sont utilisées dans l'agriculture, dont la production est aussi responsable de 13 % des émissions suisses de gaz à effet de serre. Dans son ensemble, le système alimentaire provoque entre 43 et 57 % du total des gaz à effet de serre de la Suisse si on tient compte des importantes importations des denrées alimentaires.

Et que fait Bio Suisse?

Bio Suisse a identifié depuis longtemps cette évolution alarmante et son Cahier des charges lutte contre elle: les producteurs Bourgeon renoncent aux pesticides de synthèse et aux



Informations supplémentaires

Détails et textes officiels des initiatives:

www.bio-suisse-themen.ch > Français
→ Martin Bossard, Politique, Bio Suisse
martin.bossard@bio-suisse.ch
tél. 061 204 66 29

La stratégie de l'UE «De la ferme à la table» est un pilier du «Pacte Vert» pour Europe climatiquement neutre en 2050.

ec.europa.eu > Énergie, changement climatique, environnement
De la ferme à la table

Les critiques de cette stratégie concernent surtout le manque d'objectifs de réduction de la production animale industrielle pour tant particulièrement nocive pour le climat.
www.germanwatch.org/de/18665
(en allemand)

L'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL de l'EPFZ a publié un rapport de fond sur les subventions qui nuisent à la biodiversité.

www.wsl.ch > Recherche: WSL Berichte 96
(en allemand avec résumé en français)

Informations pour et sur l'AD

L'ordre du jour définitif ainsi que toutes les motions et annexes sont disponibles en ligne:

www.bio-suisse.ch > À notre sujet > Fédération interne > Assemblée des délégués
→ Thomas Herren, Coordinateur de la Fédération, Bio Suisse
thomas.herren@bio-suisse.ch
tél. 061 204 66 23

engrais chimiques, ils ne peuvent pas utiliser les antibiotiques préventivement mais seulement pour des animaux qui en ont besoin, ils limitent les importations de fourrages, ils favorisent la biodiversité par des mesures obligatoires et pratiquent une agriculture biologique qui soulage le climat. Mais cette dernière ne représente encore que 15 % de la surface de production et seulement 10 % des denrées alimentaires consommées sont des produits bio. La stratégie de l'UE «De la ferme à la table» (voir encadré) propose un «Pacte Vert» sociétal pour promouvoir l'agriculture bio. Bio Suisse y voit une bonne approche. Cette stratégie a en effet pour but un système alimentaire qui, notamment, facilite concrètement l'accès des consommateurs à des denrées alimentaires saines et de production durable.

Bio Suisse a jusqu'ici soutenu avec bienveillance les revendications des deux initiatives sans pour autant se prononcer expressément pour ou contre. Notre Fédération comptait sur un bon contre-projet du Parlement et avait milité dans ce sens. En étant convaincue que cela apporterait des améliorations plus rapides et plus pragmatiques. Mais rien n'est venu.

Un véritable confinement de la politique agricole

La politique agricole 2022+ (PA 22+) avait été préparée pendant des années, mais le Parlement vient contre toute attente de la reporter pour une durée indéterminée. Un postulat exige seulement pour 2022 une nouvelle analyse qui devrait déployer ses effets vers 2026. Il manque donc maintenant d'importants instruments pour l'encouragement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement que Bio Suisse, IP-Suisse et d'autres organisations avaient espérés.

Au lieu de formuler un contre-projet aux initiatives et une politique agricole cohérente, le Parlement veut définir une trajectoire de réduction pour les pesticides et les excédents de nutriments, mais le projet ambitieux initial se retrouve dilué jusqu'à l'insignifiance. Aucune mesure incitative n'est prévue, et les quelques renforcements minimalistes des conditions d'autorisation des pesticides sont formulés sans véritable cohérence.

La PA 22+ étant suspendue, elle ne pourra pas donner à temps aux initiatives les réponses contraignantes qu'elles attendent. Vu que les décisions politiques prévisibles ignorent l'urgence et la gravité des problèmes, il est très peu vraisemblable que ces initiatives soient retirées. Bio Suisse, IP-Suisse et quelques interprofessions exigent que l'Union suisse des paysans abandonne immédiatement son irresponsable blocus de la PA 22+ et des progrès dans le domaine de la durabilité.

Recommandations de vote

Le Comité recommande à l'AD de dire non à l'initiative pour l'eau potable. Il critique la focalisation sur les agriculteurs qui sont seuls stigmatisés comme causes des problèmes alors que le reste de la société n'est pas appelé à prendre ses responsabilités. L'initiative n'est donc pas globale. La clause du «fourrage produit dans l'exploitation» serait en outre très limitante pour de nombreuses fermes Bourgeon. Surtout celles qui misent sur la production avicole et porcine. Et l'initiative remet aussi en question la collaboration régionale entre fermes bio.

Pour l'initiative contre les pesticides, le Comité propose par contre aux délégués de voter le oui. Il a examiné cette initiative populaire avant tout du point de vue des consommateurs et de la perspective idéale qui est celle de la fédération Bio Suisse. Le Comité trouve positif que l'ensemble de la société soit impliqué. Les pesticides de synthèse doivent en effet être inter-

dités pour toutes les utilisations – aussi sur les espaces verts communaux, les voies CFF et dans les jardins privés. Et aussi que les importations soient soumises aux mêmes conditions que les produits du pays. L'agriculture suisse ne serait donc pas menacée par une concurrence déloyale. Et les consommateurs continueraient d'avoir à disposition un vaste assortiment Bourgeon et heureusement de toute façon plus que des denrées produites sans pesticides. *Martin Bossard, Bio Suisse*

Ordre du jour de l'Assemblée des délégués de l'automne

C'est le 11 novembre 2020 que les délégué-e-s des organisations membres de Bio Suisse débattront à Olten dans des conditions conformes à la prévention du covid. Leur menu prévoit notamment les recommandations de vote pour l'initiative pour l'eau potable et celle contre les pesticides. *schu*

1	Points statutaires et élections
1.1	Accueil, Ordre du jour, Scrutateurs
1.2	Procès-verbal de l'AD du 13 novembre 2019 et des votes par correspondance de juin 2020
1.3	Adoption de la planification annuelle et du budget 2021
1.4	Élection de renouvellement complet de la CG
2	Motions (état lors de la clôture de rédaction)
2.1	Bio Neuchâtel et Bio Genève: Grandeur du Comité
2.2	Recommandation de vote Initiative Eau potable
2.3	Recommandation de vote Initiative Suisse sans pesticides
2.4	108 membres individuels: Autorisation du spermasexing
2.5	Bio Ostschweiz: Recommandation de vote pour le referendum «Stop huile de palme»
2.6	Bio Genève: Importations et responsabilité sociale internationale
2.7	Bio Genève: Prix des céréales
3	Informations
3.1	Marchés: Résumé des processus Gestion des marchés et Update de la politique de distribution
3.2	Réorganisation de la Commission du Savoir
3.3	Poursuite du développement de la Fédération: Intégration des preneurs de licences
3.4	Poursuite du développement thématique du Bourgeon et de Bio Suisse
3.5	Conférence de Christian Hofer, Directeur de l'OFAG

Développement dans le secteur de la restauration

Reto Thörig occupe depuis début septembre le nouveau poste de chef de



Reto Thörig. Photo: Bio Suisse

projet Restauration collective créé à Bio Suisse. Il dit à propos de lui-même: «Je suis probablement la passion personnifiée en ce qui concerne le manger et le boire.» Reto Thörig a parcouru pratiquement toutes les étapes d'une carrière hôtelière classique: stagiaire en cuisine et au service, sommelier, formateur d'apprentis et, finalement, directeur d'hôtel dans l'Engadine. À 46 ans il a aussi dirigé pendant cinq ans le secteur hôtelier de l'hôpital universitaire de Bâle puis, dernièrement, il a travaillé pendant quelques temps comme chef de projets pour des entreprises de croisières. *schu*




Cette courte vidéo explique le projet. Screenshot

Taureaux bio d'IA en vidéo

Le FiBL, Bio Suisse, Swisshgenetics et d'autres partenaires montrent dans un court-métrage vidéo selon quels critères les premiers taureaux bio ont été choisis pour le projet «Taureaux bio d'IA» (IA = insémination artificielle) et comment ils sont élevés.

Ce projet a pour objectif de pouvoir mettre à disposition des fermes laitières dès 2021 des doses de sperme de taureaux bio des races Brune, Brune originale, Tachetée rouge suisse et Simmental afin de faire avancer sérieusement la sélection de vaches laitières spécifiquement adaptées pour l'agriculture biologique. Dix veaux mâles ont jusqu'ici été achetés dans le cadre très strict de la procédure de sélection. Les responsables du projet cherchent encore d'autres mères de taureaux et d'autres veaux mâles adéquats, et cela avant tout pour la Brune originale. Les critères de sélection et la vidéo sont disponibles en ligne. *schu*

 www.bioactualites.ch >
Élevages > Bovins > Sélection >
Projet IA Bio

Nouveau mandat pour Urs Brändli

Après quatre ans passés comme président du conseil consultatif, le président de Bio Suisse Urs Brändli assume maintenant le poste de président de l'association «Kometian – komplementäre Tiermedizin» («Kometian – Médecine vétérinaire complémentaire»). Il succède ainsi à Werner Ammann, qui s'est retiré pour raisons de santé. Urs Brändli veut que son engagement contribue notamment à la diminution de l'utilisation des antibiotiques, et cela avant tout grâce à des mesures de prévention et à des conseils. *schu*

 www.kometian.ch/fr

Déposer des projets concernant les ruminants

Les taxes d'abattage que prélèvent les marchands de bétail sous licence Bourgeon sont utilisées par Bio Suisse comme fonds affectés pour financer des prestations importantes pour la commercialisation. Par exemple pour l'impression des vignettes d'accompagnement des animaux. Vu que des excédents financiers ont été générés ces dernières années dans le segment des ruminants, l'argent doit maintenant être utilisé pour des projets axés sur le marché et la production. Il y a au total 40 000 francs à disposition pour 2021. Les propositions de projets peuvent être déposées par des producteurs Bourgeon, des preneurs de licences Bourgeon et des organismes de recherche.

Le bien-être animal est un thème central aussi bien dans le cadre d'Avanti 2025 que dans des stratégies commerciales. On cherche donc des projets centrés sur les axes suivants: prévention sanitaire, diminution des transports d'animaux, sélection adaptée aux conditions locales, sélection pour une utilisation à deux fins, production au pâturage à la fois durable et favorisant la formation d'humus. Les thèmes comme éviter les déclassements ou valoriser intégralement les bêtes de boucherie peuvent aussi être pris en compte. Tous les projets doivent bénéficier aux éleveurs de ruminants bio, et pour garantir cela il faut respecter les points suivants:

- La proposition doit comprendre le but du projet, la méthode, la planification du déroulement, la composition de l'équipe de projet,

la vue d'ensemble des coûts et le financement.

- Le projet doit être suivi par une institution de recherche ou soigneusement documenté à l'aide de divers paramètres.
- Le product management doit recevoir de la direction du projet un rapport intermédiaire et être informé activement si le projet ne se déroule pas comme prévu.
- Il faut présenter un rapport final écrit.

Les propositions doivent être envoyées par courriel jusqu'au 15.12.2020 à l'adresse ci-dessous. *Michèle Hürner, Bio Suisse*

Pour tout renseignement:



→ Michèle Hürner, Bio Suisse
michele.huerner@bio-suisse.ch
tél. 061 204 66 43



Un des thèmes possibles est l'élevage durable au pâturage. Photo: Thomas Alfvöldi, FiBL



La sélection des haricots nains

Le projet de recherche Bresov de l'UE a pour but de sélectionner pour les cultures maraîchères biologiques des variétés de légumes insensibles aux influences climatiques. L'accent est mis sur la tomate, le brocoli et le haricot nain. Le FiBL est un des 22 partenaires de 13 pays. Il y avait, dans le cadre de ce projet mené dans plusieurs endroits en Europe, notamment un projet d'essais de variétés de haricot nain. Les essais de ce type permettent de comparer dans différentes conditions de production des lignées dont la sélection est assez avancée avec des variétés locales. Ces comparaisons portaient sur la résistance à la verse, la sensibilité aux maladies, le rendement, la vitesse de la récolte et sa répartition temporelle. *tre*

-  www.bioactualites.ch > Films > «Essai variétal avec des haricots nains» (en anglais sous-titré français)
-  www.bresov.eu

Créer des plans d'eau pour les amphibiens

Les amphibiens sont menacés et se trouvent sur liste rouge. Ils vivent sur la terre ferme mais ont besoin pour se reproduire de plans d'eau qui sont devenus encore plus rares qu'avant à cause du changement climatique puisqu'il y a en a beaucoup qui restent à sec au printemps. Le FiBL a produit en collaboration avec le Centre de Coordination pour la Protection des Amphibiens et des Reptiles de Suisse (info fauna - karch) et la Station ornithologique de Sempach un film qui montre comment différentes méthodes permettent d'en créer un peu partout. On trouvera sur le portail internet agri-bio-div.ch d'autres vidéos ainsi que de nombreuses informations sur le thème de l'encouragement de la biodiversité. *tre*

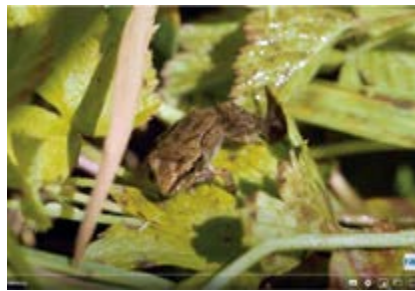
-  www.bioactualites.ch > Films > «Créer des plans d'eau pour les amphibiens» (en allemand sous-titré français)
-  www.agri-biodiv.ch



Enquête: La protection des plantes en arboriculture biologique

Biofruitnet est un projet de recherche européen sur la protection des plantes en arboriculture biologique. Le FiBL est l'un des 15 partenaires de ce projet qui a pour objectif de créer et de mettre en place un réseau européen pour relier entre eux les praticien-ne-s de l'arboriculture biologique. Il rassemble des connaissances locales et a pour but de mettre les méthodes phytosanitaires efficaces à disposition de tous. La première étape consiste en une enquête en ligne qui s'adresse aux conseillères et conseillers ainsi qu'aux arboricultrices et arboriculteurs. Ce questionnaire met l'accent sur les besoins et lacunes de connaissances ainsi que sur les exemples de best practice en relation avec les fruits à pépins et à noyaux et les agrumes. Il s'agit aussi de savoir quels canaux les agricultrices et agriculteurs préfèrent pour les informations spécialisées. Les résultats formeront la base pour différentes formes de communication comme les vidéos, les podcasts et l'e-learning, qui doivent être ensuite disponibles dans toute l'Europe via réseaux, services de vulgarisation et écoles supérieures. On peut remplir soi-même ou avec l'aide du FiBL le questionnaire online en anglais. *Michael Friedli, FiBL*

-  www.biofruitnet.eu > Nouvelles et événements > «Améliorer la protection des plantes en arboriculture biologique» → flore.lebleu@fibl.org tél. 062 865 17 26





Le nouveau programme des cours est disponible

Le programme des cours 2020– 2021 du FiBL rassemble plus de 40 offres de formation continue sur divers thèmes de l'agriculture et de la transformation biologiques. Il est valable à partir de novembre 2020. Il y a, grande nouveauté, deux offres en italien et deux cours en ligne. Le programme détaillé de chaque cours sera publié dans l'agenda en ligne de Bioactualités.ch. La version imprimée du

programme est jointe à ce numéro, et la version électronique peut être téléchargée depuis le site internet du FiBL. *tre*



-  www.fibl.org > Sites > Suisse > Colonne de droite > Calendrier des cours
-  www.bioactualites.ch > Agenda

Agenda

Nous publions vos événements dans cet agenda du magazine et de www.bioactualites.ch. Prière de s'adresser au secrétariat des cours du FiBL, cours@fibl.org

À cause des mesures pour endiguer la pandémie de coronavirus, il y a de nombreuses modifications dans l'organisation et la tenue des cours et événements. Nous vous prions de vous en informer en ligne.

Production végétale

Atelier betteraves sucrières FiBL/FRI

Rapports d'expériences et échanges entre productrices bio et prestataires de service. Évolution des prix et des ventes. Évaluation économique de la filière betterave biologique. Nouveaux résultats de la vulgarisation et de la recherche.

Date et lieu
JE 17 décembre 2020,
FRI Courtemelon, Courtételle JU

Organisation
Milo Stöcklin, FRI; Hansueli Dierauer, FiBL

Renseignements et inscriptions
www.bioactualites.ch > Agenda

Journée annuelle du maraîchage bio

Rencontre annuelle sur la culture maraîchère biologique. Échange d'informations concernant le marché, la politique et les organisations professionnelles.

Date et lieu
ME 13 janvier 2021,
Hôtel Olten. Olten

Organisation
Samuel Hauenstein, FiBL

Renseignements et inscriptions
www.bioactualites.ch > Agenda

Forum arbo bio romand 2021

Journée d'informations et d'échanges entre productrices et producteurs de fruits de Suisse romande. Divers sujets techniques axés sur l'arboriculture biologique seront abordés.

Date et lieu
JE 11 février 2021
École d'agriculture de
Châteauneuf, Sion VS

Organisation
Flore Lebleu, FiBL

Renseignements et inscriptions
www.bioactualites.ch > Agenda

Production animale

Journée porcs bio

Comment la stratégie alimentaire, le système de détention et la race influencent le gain moyen d'engraissement, la qualité des graisses et le résultat économique. Échanges d'expériences et discussion avec un producteur et un boucher sur la valorisation de la production en circuits courts.

Date et lieu
VE 25 novembre 2020
Lieu à confirmer

Organisation
Nathaniel Schmid, FiBL; Lucienne Gaillard, Pro-Conseil

Renseignements et inscription
www.bioactualites.ch > Agenda
Forum Recherche

Conférence 2020 sur la recherche en agriculture bio

Diverses institutions de recherche présentent les résultats et les solutions dans le domaine de la santé des plantes au moyen de présentations, de discussions et d'une exposition d'affiches.

Date et lieu
VE 4 décembre 2020,
8h45 - 16h30, Online

Organisation
Forum national de la recherche biologique (FNRB)

Renseignements et inscriptions
www.bioactualites.ch > Agenda

Économie

Émergence des microfermes: clés

Repères technico-économiques à partir d'un exemple de terrain. Déroulement: Visite d'une ferme

et témoignage d'agriculteur, étude de cas, discussions, travaux de groupe.

- Découvrir sur le terrain un exemple de micro-ferme (ses spécificités fonctionnelles, son modèle d'affaires et les aspects économiques).
- Connaître les étapes d'implantation de ce type de projet. Savoir transférer à un autre projet des éléments de méthodes issus du cas d'exemple.

Date et lieu
MA 8 décembre 2020, 8h30 - 17 h
Ferme de Bassenges, Ecublens VD
et UNIL/EPFL, Lausanne

Organisation
FiBL et Agridea

Coûts

- Agriculteurs et porteurs de projets: 95.- Fr./jour
- Conseillers et collaborateurs d'organismes membres d'AGRIDEA, de l'OFAG et de centres de recherche et de formation: 180.- Fr./jour

Renseignements
Hélène Bouguin, FiBL; Claire Asfeld, Agridea
Antenne romande du FiBL
tél. 078 830 68 98
helene.bouguin@fibl.org

Inscriptions
www.bioactualites.ch > Agenda

Foires, marchés, fêtes et divers

Marché de Pierre-à-Bot 2020

Marché annuel organisé par Bio Neuchâtel: produits fermiers, restauration, artisanat et animations pour petits et grands

Dates et lieu
SA 28 novembre, 10 h - 18 h
DI 29 novembre, 10 h - 17 h
Pierre-à-Bot, sur les hauts de la ville de Neuchâtel

Informations
www.bio-neuchatel.ch

Offres en allemand

Meisterklasse regenerative Landwirtschaft

Meisterklasse mit dem bekannten US-Farmer und Pionier der regenerativen Landwirtschaft, Joel Salatin. Für alle Landwirte, Berater und

weitere Fachleute, die sich inspirieren lassen und neue Ideen umsetzen wollen.

Wann und wo
SA 31. Okt. 2020
Ebenrain-Zentrum für Landwirtschaft, Natur und Ernährung

Veranstalter
Verein Agricultura Regeneratio

Auskunft, Anmeldung
www.eventbrite.ch > Suche:
Regenerative Landwirtschaft

Grundbildung, Weiterbildung

Umstellung auf Biolandbau

Veranstalter
Inforama Bio-Schule

VERMARKTUNG
MO 18. Januar 2021
Waldhof, Langenthal BE

Auskunft
Lukas Brönnimann
Tel. 031 636 50 57
lukas.broennimann@be.ch

Anmeldung
Inforama Kursprogramm
Tel. 031 636 42 40
inforama.waldhof@be.ch

Kälberaufzucht auf dem Geburtsbetrieb

Vormittag in Benken SG: Was bei der Aufzucht von Kälbern für die eigene Remontierung zu beachten ist - Milchmenge, Wasser, Fütterung, Mineralstoffversorgung
Nachmittag in Schönenberg ZH: Weidmast und Ausmast, mit Übungen zur Taxierung (CH-Tax). Besuch eines Halbtages möglich.

Wann und wo
MI 4. November 2020
Benken SG und Schönenberg ZH

Kursleitung
Franz J. Steiner, FiBL
franz.steiner@fibl.org

Anmeldung
FiBL-Kurssekretariat
kurse@fibl.org
www.bioaktuell.ch > Agenda

Ackerbau

Bioackerbautagung

Jährlicher Informations- und Erfahrungsaustausch, Ergebnisse aus Exakt- und Praxisversuchen zu Anbautechnik, Bodenbearbeitung, Unkrautregulierung,

«La dose fait le poison. Vraiment?»

Nous avons accueilli mi-août sur notre domaine la visite des cultures maraîchères organisée par le FiBL. Le vif intérêt des participants m'a beaucoup réjoui. C'était une soirée tout à fait réussie. Encore un grand merci à Samuel Hauenstein et au reste de l'équipe maraîchère du FiBL pour la magnifique préparation.

Une chose m'a quand même fichu en rogne, c'est qu'on m'interpelle sans cesse en aparté à propos de l'absence de protection phytosanitaire. C'est vrai: À part planter des arbres haute-tige et des bandes de fleurs, nous ne pratiquons quasiment aucune protection phytosanitaire. Nous n'utilisons que des filets de protection. Cela se voit bien sûr sur les cultures, mais nous produisons tout de même sur 2,5 hectares de légumes et 12 hectares de grandes cultures suffisamment de récoltes pour faire vivre deux familles.

J'observe donc avec une certaine inquiétude, et ça me rend même triste, que l'agriculture biologique se rapproche toujours plus de la production conventionnelle en ce qui concerne la protection des plantes (et aussi la fumure) – alors que cela devrait être l'inverse si on veut une agriculture réellement pérenne et durable. Il ne reste donc vraiment que si peu de chose du mouvement pour le climat?

Mais foin de moralisation. Moi aussi je suis pour une agriculture biologique productive et performante. Mais la protection de nos habitats naturels devrait quand même toujours avoir la priorité. Utiliser un insecticide comme roue de secours en cas de

menace de perte totale de rendement est une chose, mais leur utilisation prophylactique généralisée ne peut pas être ce que recherche le Bourgeon (même si, comme l'apicide «Audienz», ils se trouvent dans la Liste des intrants). Cette question ne concerne en fin de compte rien de moins que la crédibilité du Bourgeon. Car sinon nous ne pourrions vraiment plus qu'emprunter la voie proposée depuis des années par un ami du Seetal argovien: Il faut en plus du Bourgeon encore un label supplémentaire – «Non empoisonné». Mais tous les paysans bio ne pourront malheureusement pas l'avoir.

Osons donc quand même donner à la nature la chance de se montrer bonne partenaire. Il faut être prêt à prendre davantage de risques, être plus observateur et avoir des consommatrices et consommateurs plus compréhensifs. Tout le reste ne mène qu'à une impasse. Car qu'advient-il en fin de compte de l'argent issu des meilleurs rendements fournis par une utilisation copieuse des produits phytosanitaires? On génère davantage d'émissions de CO₂. Après moi le déluge...

Lukas Walde, Biohof Grumolo Verde
Eggenwil AG

Nous vous prions de nous envoyer vos lettres de lecteurs à
redaction@bioactualites.ch.

Mechanisierung und Sorten, ergänzt mit Praxisberichten. Aktuelle Marktlage, Preisentwicklungen, Richtlinien.

© DO 14. Januar 2021
Strickhof, Lindau ZH
Leitung: Hansueli Dierauer, FiBL

© FR 15. Januar 2021
Schwand, Münsingen BE
Hansueli Dierauer, FiBL;
Simon Jöhr, Inforama

Anmeldung
FiBL-Kurssekretariat
kurse@fibl.org
www.bioaktuell.ch > Agenda

Obstbau, Beeren

Bioobst- und -beerenanbaukurse

Der Kurs vermittelt die theoretischen und praktischen Grundlagen des Bioobst- und Biobeeerenbaus zur Betreuung einer Erwerbsanlage oder zur Selbstversorgung.

Wann und wo
13.-15. Januar 2021
Liebegg, Gränichen AG
Praxisteil im Sommer: 15. 5. /
6. 6. / 29. 7. 2021 am Inforama
Oeschberg in Koppigen BE und
auf Bioobstbetrieben

Anerkennung

Die Absolvierung des Winter- und Sommerkurses wird als Pflichtausbildung bei der Biomstellung anerkannt.

Leitung
Andreas Häseli
andreas.haeseli@fibl.org

Anmeldung
FiBL-Kurssekretariat, kurse@fibl.org
www.bioaktuell.ch > Agenda

Gemüsebau

Erfahrungsaustausch Biogemüsebau

Aktuelle Themen aus Forschung, Beratung und Praxis für den Biogemüsebau. Mit Expertinnen und Experten aus Forschung, Beratung und Praxis sowie Besichtigung von Praxisbetrieben.

Wann und wo
MO 30. November 2020
Widen AG

Leitung
Sigrid Alexander
sigrid.alexander@fibl.org

Anmeldung
FiBL-Kurssekretariat
kurse@fibl.org
www.bioaktuell.ch > Agenda

Petites annonces

Envoyez votre annonce gratuite
d'au max. 400 signes à publicite@bioactualites.ch
Conditions:
www.bioactualites.ch > Magazine > Annonces >
Données média

CHERCHE

Exploitation avec brebis laitière du canton de Fribourg (Région Romont) cherche de suite ou à convenir un employé agricole avec permis de voiture. Pour informations et postulation, veuillez appeler le
tél. 026 411 15 68

OFFRE

Place d'apprentissage libre dès maintenant sur exploitation Bio avec brebis laitières (250) et grandes cultures. Le lait est transformé à la ferme. L'école de Grangeneuve permet de suivre les cours en français ou en allemand. Pour 2020/2021, 2021/2022, 2022/2023
Pour informations et postulation, veuillez appeler le
tél. 026 411 15 68



Aliments de démarrage UFA

pour un départ parfait

UFA 174F/274

- Contient des oligo-éléments liés organiquement
- Les levures soutiennent la flore du rumen
- améliore l'efficacité alimentaire

Rabais Fr. 2.- / 100 kg

Aliments pour vaches laitières UFA BIO jusqu'au 27.11.20

ufa.ch

Dans votre
LANDI

ACTION

Profitez maintenant!

(bio)

Vente anticipée engrais BIO



Azoplum 13% N



Azomix 12% N



Vivasol NPK 5.2.2

BIO 1,20

**Appel gratuit
0800 80 99 60
landor.ch**

LANDOR
Avec vous,
aujourd'hui et demain
www.landor.ch

BIO

Actualités

- Je m'abonne au Bioactualités pour une année, 10 numéros Fr. 53.- / étranger Fr. 67.-
- J'aimerais un exemplaire d'essai gratuit du Bioactualités
- J'aimerais recevoir la newsletter gratuite du Bioactualités
- Je suis en formation et reçois le Bioactualités au tarif réduit de Fr. 43.- par année (seulement en Suisse, au max. 3 ans). Prière de joindre un justificatif.

Prénom / Nom	
Adresse	
NPA / localité / pays	
Courriel	
Date	Signature

Découper le talon et l'envoyer à:
Bio Suisse, Édition du Bioactualités,
Peter Merian-Strasse 34, 4052 Bâle
Tél. 061 204 66 66
courriel edition@bioactualites.ch
www.bioactualites.ch

Nouvelle récolte





- ✓ Paille et paille hachée
- ✓ Pellets et miettes de paille
- ✓ Foin et regain
- ✓ Foin de luzerne
- ✓ Granulés de luzerne
- ✓ Granulés de maïs
- ✓ Ensilage de maïs plante entière
- ✓ Pulpe de betterave
- ✓ Son de blé
- ✓ Granulés d'herbe
- ✓ Mélasse

Disponible dans différentes sortes d'emballages.
D'autres produits sur demande.

Maintenant actuel

Pulpes de betteraves

Le fourrage énergétique avantageux

fourrages de votre Landi
Infoline gratuite 0800 808 850 · www.fourrages.ch